

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°639 JEUDI 27 NOVEMBRE 1986 8,00 F

ENSEIGNANTS, ÉTUDIANTS...

**LES RAISONS
 DE LA COLÈRE**

**IRAN**

Lutte pour
 le pouvoir.
 La place
 des femmes.
 PAGE 6 ET 7

EUSKADI

La situation
 de plus en plus
 précaire
 des réfugiés.
 PAGE 8

DROGUES

Une nouveauté
 atteint la France.
 Le crack,
 qu'est-ce ?
 PAGE 10

KANAKY

La provocation
 caldoche
 sur le caillou.
 PAGE 12

Editorial

UN commando de mercenaires de choc a tué la semaine dernière un patron de choc. Le patron d'une entreprise symbole, d'une entreprise modèle, d'une entreprise qui n'enrhume plus la France quand elle éternue, d'une entreprise enfin qui perdait de l'argent à n'en plus pouvoir.

Ce Georges Besse-là avait trouvé la combine : les licenciements. Le seul moyen qu'a jusqu'à présent trouvé le capitalisme pour réaffirmer son pouvoir c'est d'alléger la main-d'œuvre afin de relancer l'économie de mar-

ché. Les dirigeants de Fiat l'avaient compris depuis longtemps. Et c'est précisément en Italie que ce type d'attentat contre les cadres est né.

Les robots ne font pas grève, les immigrés sont muselés par la crainte des expulsions, le syndicalisme « traditionnel », je veux dire le syndicalisme qui n'envisage que le côté bifteck de la revendication, a fait long feu ou réagit mollement. Autour de ce crime, l'Etat et la presse s'agitent : « Le sang d'un P.-D.G. dans le caniveau ne résoudra pas le problème de la lutte des classes ». Cette phrase dite ailleurs que dans l'« Humanité » pourrait effectivement faire réfléchir. Mais cette phrase est dite dans l'« Humanité ». Ce journal où depuis long-

temps la moindre référence à la lutte des classes n'apparaît que dans les mots croisés ou dans « Pif-le-chien ».

L'attentat d'« Action directe » a de plus été perçu par la C.G.T. comme des « méthodes allant à l'encontre des pratiques du mouvement ouvrier et démocratique ». Nous en sommes bien convaincus, les méthodes démocratiques n'ont jamais fait de mal à personne et surtout pas à ce monolythe syndical qui a la couleur de la démocratie, le goût de la démocratie, mais rien de fédéraliste du tout.

Le chœur des pleureuses est décidément bien orchestré. Une poignée de desperados en mal de classe ouvrière l'orchestre magnifiquement...

communiqués éditions

• PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contact et infos au répertoire antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

LES ULIS

Le groupe Emile-Pouget vous informe que tous les vendredis, de 20 h à 21 h 30, vous pouvez entendre les anarchistes sur Radio-Village (103.8 MHz). Vente du « Monde libertaire » au marché des Ulis tous les dimanches, assurée par le groupe Emile-Pouget.

• TOURNON

La liaison F.A. de Tournon et des sympathisants animent une émission de radio tous les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, sur Radio-Mega (Valence), 99.2 MHz. L'émission s'appelle « Antidote : chronique libertaire ». A chaque diffusion, nous traitons un thème différent avec, au début de l'émission, un rapide tour d'horizon sur l'actualité.

• LILLE

Thèmes des prochaines émissions de la Voix sans maître (tous les vendredis, de 21 h à 23 h, sur Radio Campus 99.6 MHz) : le 28, Sahara occidental ; 5 décembre, Résistance internationale des femmes à la guerre ; et le 12, Science-fiction et politique.

• MONTROUGE

Depuis novembre, Montrouge est noir ! « Montrouge-noir », c'est en effet le nom du nouveau groupe de la Fédération anarchiste qui vient de se créer dans les Hauts-de-Seine. Parmi ses activités, la vente du « Monde libertaire » sur les marchés de Montrouge. Dès maintenant, pour tout contact, écrivez-nous à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Salutations libertaires.

• DIJON

Le groupe de Dijon a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son local au 61 de la rue Jeannin à Dijon, le mardi 2 décembre. Vous trouverez sur place un large éventail de la presse libertaire, ainsi que de nombreux ouvrages sur l'anarchisme. Les permanences se dérouleront le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h. D'autre part, nous continuons nos émissions sur Radio Dijon-Campus (100.2 MHz) : « A boulets noirs », le mardi tous les quinze jours, de 19 h à 20 h.

• CHAMBERY

La liaison « Région savoyarde » de Chambéry assurera des permanences chaque 2^e et 4^e samedi de chaque mois au 504, rue Nicolas-Parent, 73000 Chambéry (bât. du fond, 1^{er} étage, à droite), de 16 h à 19 h.

• POITIERS

Le groupe Berkman vient d'acquiescer un local. Des permanences libertaires s'y tiennent tous les mercredis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 15 h à 19 h. Un rayon librairie et une bibliothèque de prêt sont ouverts. Adresse du local : 6, rue des Flageolles, 86000 Poitiers.

• LILLE

Le groupe de Lille informe qu'il vend le « Monde libertaire » le vendredi, de 17 h 30 à 18 h 30, devant la gare S.N.C.F., et le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 sur le marché Wazemmes (côté rue Racine).

• AFFICHE

L'administration et les relations intérieures de la Fédération anarchiste viennent d'éditionner une affiche en soutien au « Monde libertaire », disponible à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris, au prix de 0,60 franc l'unité (au-dessus de 50 exemplaires).



• MATÉRIEL

Le groupe « Région toulonnaise » diffuse le matériel suivant : brochures — étoile noire et rouge : 12 F pièce (port compris) et 8, 50 F à partir de 10 ex. ; deux mains brisant un fusil : 11 F pièce (port compris) et 7 F à partir de 10 ex. — et cassette — « Chansons anarchistes internationales », durée 1 h, prix : 55 F (port compris). Chèque à l'ordre de Bruno Nappi, à adresser au C.E.C.L., Immeuble Lamer, rue Montébello, 83000 Toulon.

• « ALTERNATIVE LIBERTAIRE 49 »



« Alternative libertaire 49 » n°9 vient de paraître. Journal local édité par le groupe F.A. d'Angers, on peut se le procurer contre 2,20 francs en timbre à l'adresse suivante : groupe F.A., 8, rue de Buffon, 49000 Angers. On peut désormais s'abonner à « Alternative libertaire 49 » : 20 F pour quatre numéros. Chèque à l'ordre de A.D.E.I.R.

• « LA FEUILLE »

Un nouveau numéro de « La Feuille », édité par le groupe Paris-XV^e, vient de paraître. On peut se le procurer gratuitement à la librairie du Monde libertaire. Pour envoi, prévoir 2,20 francs en timbre.



POUR TOUT ABONNEMENT NOUVEAU AVANT LE 1^{er} DÉCEMBRE UN LOT DE BROCHURES SERA OFFERT GRATUITEMENT

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Education : A propos de la manifestation du 23 novembre, Amis lecteurs — PAGE 4 ET 5, Luttes : Grèves universitaires contre le projet Devaquet, En Bref, F.N.A.C. — PAGE 6, Dans le monde : Guerre des ayatollahs, Iran : la situation des femmes — PAGE 7, Dans le monde : Iran : la situation des femmes (suite), Afrique du Sud, Algérie — PAGE 9, Informations internationales : Autriche, Espagne, Norvège, Etats-Unis, Soutien à Eric Hébert — PAGE 10, Société : Qu'est-ce que le crack ?, Drogue connection, Le beurre et l'argent du beurre — PAGE 11, Expressions : Notes de lecture, Théâtre — PAGE 12, Société : Kanaky : la stratégie de la tension, Assassinat de Georges Besse.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
 Directeur de publication : Maurice Joyeux
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
 Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — Publi Routage
 Diffusion SAEM Transport Presse

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
 145, rue Amelot, 75011 Paris (M^e République)
 Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.

• ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTES-DU-NORD

Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.

• GARD

Groupe du Gard : permanence au local situé 16, rue des Orangers, Nîmes, tous les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 17 h à 19 h.

• HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE

Groupe « Durruti » et « Pépin Cadavre » de Bordeaux : permanence tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

• ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE

Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

débats

• TOURS

Le groupe de Tours organise un meeting sur le thème « Les libertés en faillite », mercredi 26 novembre, à 20 h, à la Faculté des Lettres, 3, rue des Tanneurs (amphi. C).

• PARIS

Le groupe de Paris XV^e organise mercredi 3 décembre, à 20 h 30, une réunion-débat sur le thème : « Droite et gauche cohabitent, nos libertés en faillite ! » avec Jacky Toublet. Salle du patronage laïque, 72, avenue Félix-Faure, Paris XV^e (M^eBouicaut).

• MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille organise du 4 octobre au 29 novembre une série de débats-vidéo. Ces activités ont lieu au local du groupe, 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille.

Samedi 29 novembre, à 14 h, film vidéo « Ecoutez Eugène Bizeau ».

Vous trouverez sur place : bibliothèque, boutique et... boissons. Participation : 15 F.

• BESANÇON

Le groupe « Proudhon » organise un meeting sur le thème : « Droite et gauche cohabitent, les libertés en faillite ! », le 2 décembre à Besançon, à 20 h 30, salle Battant.

• CHELLES

Aujourd'hui, une mobilisation ferme est nécessaire pour défendre nos libertés, c'est pourquoi le groupe « Sacco-Vanzetti » organise samedi 6 décembre, à 20 h 30, un meeting sur le thème : « Non au délire sécuritaire, les libertés en faillite ». Cette réunion publique aura lieu au local du groupe, 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare S.N.C.F.).

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....

N°..... Rue.....

Code postal..... Ville.....

A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
 Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre

Règlement à joindre au bulletin

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

MANIFESTATION DE LA F.E.N. Pour préparer demain ?

UNE action spécifique dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture était indispensable. La Fédération de l'éducation nationale (F.E.N.) a enfin pris ses responsabilités. Bien tard, c'est sûr ! Monory n'aurait pu pousser si loin l'agression s'il avait du faire face, dès le début, à une riposte puissante, à la hauteur des enjeux.

Quand vous lirez cet article, vous saurez si le pari de la F.E.N. a été gagné : réunir ce 23 novembre, à Paris, 100 000 manifestants. Le thermomètre social aura rendu son verdict et l'on saura quelle est la volonté de mobilisation des travailleurs de l'Education nationale (assistés de tous ceux qui croient indispensable la défense de ce service public).

Cent mille manifestants ou plus ? Ce serait la première défaite du gouvernement Chirac. Tout resterait à faire pour autant car, ne nous le cachons pas, seule une action dure et de longue durée pourra faire reculer ce gouvernement sur des points qui sont au cœur de son orientation libérale.

Les raisons de la colère

Il serait bien trop long de toutes les citer, tant elles sont nombreuses ! Voici en vrac une liste qui est loin d'être exhaustive.

- Suppression du corps des professeurs de collège (P.E.G.C.) : ces personnels devenaient d'un coup le bouc émissaire, montré du doigt par le ministre, ils seraient les responsables de l'échec du collège pour tous ! Mais un collège en fait à qui on n'a jamais accordé les moyens de s'adapter à l'hétérogénéité des élèves. A la trappe donc les P.E.G.C., sans savoir par qui on pourrait bien les remplacer, ni quand...

- Dans le domaine des mesures d'autoritarisme, le projet de grade des directeurs d'école primaire. Ce dispositif donnerait de très importants pouvoirs hiérarchiques au « maître-directeur », le transformant en véritable chef d'entreprise ayant autorité sur ses adjoints. Celui-ci dépendrait désormais de la toute nouvelle Direction des personnels d'inspection et de direction, créée au ministère de l'Education nationale. Placé sous cette emprise, il lui faudrait renoncer au droit de grève, rendre compte à l'autorité supérieure à laquelle il adressera toutes informations demandées par elle, veiller à l'application des programmes et instructions officiels, etc.

Sous une autre forme, les nouvelles procédures de mutation des enseignants du second degré n'ont pour but unique que de favoriser l'élitisme et les divisions catégorielles. Elles gomment les critères d'ancienneté, de situation familiale, pour favoriser les diplômés et ce qu'ils nomment le « mérite » !

- L'attaque frontale contre la mutualité scolaire, en prétendant interdire aux personnels la distribution des documents et la collecte des cotisations des Mutuelles Accident Elèves (M.A.E.).

- La suppression des « mis à disposition » (M.A.D.) : ces enseignants travaillant pour toutes les mutuelles, associations, coopératives complémentaires à l'enseignement public. Précisons que ces associations versaient à l'Education nationale l'équivalent du salaire d'un remplaçant pour chaque M.A.D. On le voit donc les préoccupations de Monory ne sont pas

D'autant plus grave que le ministre souhaite, dans le même temps, réduire le temps de présence des élèves à l'école. Les plus démunis fréquenteront donc les rues !

- Les atteintes au droit syndical : pour l'exemple, l'heure d'information syndicale acquise en 1983 pour l'ensemble des personnels a été supprimée.

- La suppression aussi de certains groupes de travaux paritaires qui permettaient aux personnels de contrôler les décisions de l'administration.

- Sans oublier enfin, le budget de l'Education nationale qui supprimera 4 500 emplois (fait sans précédent). Encore ceci est-il le résultat brut obtenu après un large déploiement interne, ainsi c'est en fait plus de 10 000 postes qui disparaîtront (dont 4 400 postes d'instituteurs) !

Les budgets de fonctionnement sont eux étonnés. Mais rassurez-vous, l'enseignement privé... ça

Le comble fut bien sûr atteint avec le rapport de la Commission des finances de l'Assemblée nationale sur le budget de l'enseignement scolaire. La majorité parlementaire a poussé la provocation jusqu'à en confier la rédaction à Jean-Claude Martinez, député de l'Hérault du Front national et célèbre provocateur. Le résultat fut bien celui escompté, le quotidien *Le Monde* y relevait des « formules percutantes » et c'est vraiment le moins que l'on puisse dire. Jugez-en : « La violence à l'école, les redoublements, les échecs scolaires, la montée de l'illitérisme donnent la mesure des échecs de la déséducation nationale : un génocide culturel. »

« L'échec des enseignants : un naufrage collectif. »

« N'étant plus ce qu'ils ont été, que peuvent-ils faire ? Ils se replient dans des refuges. Subterfuges. Le laxisme souvent, l'absentéisme notamment, le militantisme exagé-

tielle qui nous a poussés à manifester ce dimanche-là.

Les ambiguïtés restent bien nombreuses cependant. La toute première question étant : la F.E.N. se décidera-t-elle à enclencher véritablement la bagarre qui s'impose ? Tout comme l'ensemble des organisations mutualistes, confites dans la gestion des œuvres, dans la collaboration de classe, dans les commissions, se montreront-elles capables de réagir face aux agressions dont elle font l'objet ? Répétons-le, la manif du 23 est davantage un test, la vraie bataille reste à mener.

Pourtant les possibilités de débordement existent. Parce que le ras-le-bol des personnels est indéfinissable, parce qu'un désir d'unité à la base est réel. A témoin, cet appel à la manifestation votée à l'unanimité lors du dernier Conseil fédéral national, et unanimité non pas décidée par les appareils des tendances majoritaires (U.I.D., proche des socialistes, et U.A. proche du P.C.F.), mais imposée par une base qui en ressentait le besoin pressant.

Autre motif d'espoir aussi, la conscience de plus en plus nette chez les personnels de l'urgence de retrouver les chemins de la lutte. Face à cette conscience, l'arrivée du P.S. (avec ses gros sabots !) n'a guère eu de prise. Heureusement, tout le monde n'a pas la mémoire trop courte. On a encore en mémoire les « trahisons laïques », les blocages des salaires du gouvernement de gauche, l'« élitisme républicain » de Chevènement, etc.

A l'assemblée nationale, il n'y a d'ailleurs pas eu de heurt majeur sur l'Education nationale. *Le Monde*, parlant de Chevènement et de Monory, titrait fort justement : « L'ancien et le nouveau : même combat ! ». Que dire encore d'un groupe socialiste ne rejetant pas un budget de la défense prenant pourtant le pas sur celui de l'éducation ? Non, décidément, messieurs les récupérateurs peuvent rester chez eux puisque manifester contre Monory, c'est aussi manifester contre Chevènement.

Etendre la lutte

La dernière urgence enfin sera d'étendre cette lutte, se donner les moyens de mobiliser l'ensemble du monde du travail contre la politique du gouvernement Chirac. Bref, ne pas se satisfaire d'une seule défense des services publics, ce qui deviendrait vite un ghetto, mais tout au contraire l'utiliser comme base de lancement pour une lutte interprofessionnelle.

Oui, se limiter à l'axe secteur public comporterait un sérieux danger : se couper des autres travailleurs et ainsi perdre toute chance de gagner. Et puis nous ne sommes pas dupes non plus des grandes manœuvres du mouvement syndical. Celles-ci pourraient bien vouloir mettre la réussite de ces actions au service de ses projets ; bref, nos luttes ne seraient que les premières pierres pour construire un « syndicalisme de cols blancs » et cela ne serait pas acceptable !

Après avoir ardemment travaillé à ces actions propres à la fonction publique (voir grève du 21 octobre), puis à l'Education nationale, nous travaillerons demain à l'extension de la mobilisation. Nous subissons tous, en fait, travailleurs du public comme du privé, cette politique anti-sociale, c'est donc bien tous ensemble qu'il faut la mettre en échec. Au moment où j'écris ces lignes, on ne sait si cette manifestation sera une réussite ; si tel a été le cas, transformons-la en marche-pied pour d'autres luttes plus unitaires, plus radicales, plus ambitieuses... A cette seule condition, nous n'aurons pas travaillé pour rien.

J.-M. BAVARD
(liaison de Noyon)



d'ordre économique. Il s'agit en fait de priver les œuvres post et périscolaires de leurs principaux animateurs. Les subventions versées en compensation du retrait des M.A.D., en plus d'être bien aléatoires de budget en budget (elles ne seront jamais acquises que pour une seule année), ne permettront que d'embaucher un spécialiste à la place d'un militant ; ce qui fera vite se perdre tout ce qui étaient les fondements même de ces associations (surtout que ces origines militantes paraissent parfois déjà bien oubliées !).

C'est donc bien un coup fatal que l'on veut porter à ces mouvements dont la vocation première est la prise en charge des jeunes dans le cadre d'activités périscolaires.

roule pour lui ! 504 contrats nouveaux, financement du plan informatique, etc. Et cela ne fait que débiter ! Monory le dit et le répète : il n'entreprendra pas de nouvelles réformes, mais... il brade, il casse, il agresse. C'est en fait un véritable démantèlement de l'école publique et de tout son environnement qui est entrepris.

Mais lutte aussi pour la dignité

Depuis plusieurs mois, les crachats, les insultes, les calomnies pleuvent. C'est bien connu, les enseignants sont coupables de tous les maux. Il y a quelques décennies, le gouvernement de Vichy rendait les instituteurs coupables de la déroute, aujourd'hui ce sont ces mêmes enseignants qui portent la responsabilité de toutes les défaites économiques de la France.

rément, voire le syndicalisme... ce syndicalisme et ses métastases qui confisquent une partie du budget de l'Education nationale.

« Les personnels sont enserrés, englués... et même la maladie ne leur permet pas de fuir. La M.G.E.N. (mutuelle maladie des enseignants) et son réseau de maisons se chargent de rentabiliser la souffrance... »

Les ambiguïtés de la manif et les récupérations

On le voit, c'est tout simplement odieux. La droite prétendue plus modérée s'est timidement désolidarisée, bien heureuse finalement que d'autres disent tout haut ce qu'elle pense tout bas. Oui, odieux ! Alors, si dignité est encore un mot qui garde quelque sens, il ne faut pas chercher plus loin la raison essen-



Amis lecteurs

ÊTRE sympathisant anarchiste, c'est s'intéresser à la vie et aux idées du mouvement libertaire, et à celles de la Fédération anarchiste. Nombreux sont ceux qui pensent que le *Monde libertaire* doit être un moyen de propagande plus important. L'effort toujours plus grand que nous développons dans nos luttes est récompensé par un écho favorable, au travers d'un accroissement des abonnements et des souscriptions, par des ventes plus importantes que ce soit à la criée ou en kiosque. Plus que jamais, il faut soutenir notre journal et répandre son influence. Nous vous rappelons par ailleurs que nos offres de réduction de 10% pour tout achat de disques au possesseur de la carte R.-L. et d'un lot de brochures pour tout nouvel abonné se termineront le 1^{er} décembre.

Nous ne doutons pas que vous continuerez à faire le maximum. Cependant, il ne faudrait pas oublier le fidèle pilier qu'est la librairie du *Monde libertaire*. Vous pouvez vous y procurer toute la littérature anarchiste ou proche de nos idées. Nombreux sont ceux qui s'y approvisionnent régulièrement ; grâce à eux, nous avons l'assurance de pouvoir accroître nos moyens de propagande.

Chez nous, la solidarité est effective, ensemble nous pouvons faire beaucoup !

Les administrateurs

Les étudiants contre la loi Devaquet

ET voilà, c'est reparti ! Les étudiants que l'on disait endormis commencent à se réveiller, surprenant à la fois les militants et les journalistes. La protestation en boue de neige démarre contre la loi Devaquet au moment de son passage à l'Assemblée nationale. Cette loi, longtemps préparée (mais sans concertation) et longtemps discutée (au sein de la droite), est refusée en bloc par les étudiants.

Rappelons les différents points de ce projet de loi : le bac ne sera plus suffisant pour trouver une place dans l'université et la filière de son choix ; en licence, un concours d'entrée est instauré ; les diplômes de même niveau (D.E.U.G., licences, doctorats) ne seront pas égaux selon qu'ils auront été préparés à Paris-Assas, à Nanterre ou à Toulouse ; les droits d'inscription, dans un premier temps, seront doublés selon les desiderata des universités ; et entrée de capitaux privées dans l'université (ce qui va entraîner une recherche scientifique dirigée uniquement vers l'entreprise).

La pseudo-liberté et la pseudo-autonomie louées par le ministre ne sont en fait que l'intervention de critères de rentabilité, de concurrence et de profit dans l'enseignement supérieur. Vendredi dernier, plus d'une dizaine d'universités de Paris et de province étaient en grève contre ce projet. Toute la semaine a servi à mobiliser pour la manifestation de jeudi où plus de 50 000 étudiants sont attendus. Nous vous présentons ci-dessous plusieurs articles sur cette mobilisation étudiante : le déclenchement du mouvement de grève à Villetaneuse, son extension à Saint-Denis et à Nanterre, ainsi qu'un compte rendu des Etats-Généraux étudiants qui ont eu lieu samedi dernier, à la Sorbonne.

CHRISTOPHE (Jussieu)

Luttes étudiantes et politique nationale

VOILÀ comment tout a commencé. Le 6 mai 1986, le groupe de la Coordination libertaire des étudiants anarchistes (C.L.E.A.) a organisé une réunion « Pour décider ensemble des actions à mener » contre les propositions de Monory, que reformulera Devaquet : apathie générale des étudiants et des organisations syndicalo-politiques, qui attendent la rentrée pour bouger.

Début juillet 1986, des affichettes sont collées pour informer les étudiants du projet de loi et une distribution du *Monde libertaire* (n° 625, 26 juin), comportant deux pages sur les étudiants luttant contre le projet Devaquet, est organisée par la C.L.E.A. sur plusieurs universités parisiennes, dont Paris-Nord. Jeudi 16 octobre 1986, une assemblée générale (A.G.) en amphitheâtre (400 personnes) à l'initiative de U.N.E.F.-I.D. discute du projet de loi et décide de sensibiliser les étudiants.

Mardi 11 novembre, a lieu une assemblée générale (100 personnes) à l'initiative de U.N.E.F.-S.E. (proche du P.C.F.), où les communistes proposent une action centrée sur les conditions d'étude et particulièrement sur le fait que les 33% d'augmentation des droits d'inscription

(soit 120 F) ne doit pas servir à payer la facture de téléphone de la fac.

Cette A.G. se transforme en débat entre socialistes et communistes sur la meilleure façon d'agir contre le projet de loi. Ce que les étudiants ne tardent pas à critiquer car les querelles de chapelles syndicales ne les concernent pas et qu'ils veulent autant lutter contre le projet qu'améliorer leurs conditions d'étude matérielles et pédagogiques actuelles par des actions revendicatives concrètes. Faute d'autres propositions, cette A.G. (ou plutôt les militants communistes) décide de bloquer la séance du conseil d'administration devant statuer sur l'utilisation des 120 F. Action qui, finalement, n'aura pas lieu par absence de gens voulant la réaliser.

Jeudi 13 novembre, une A.G. en amphitheâtre (400 personnes) à l'initiative de U.N.E.F.-I.D. est annoncée par des tracts mentionnant qu'il sera trop tard pour agir dans quel-

qu'un. « On » décide de continuer à faire « débayer » et à informer, on réquisitionne le bâtiment des quatre amphithéâtres littéraires et juridiques.

Une réunion des étudiants d'Histoire et de Géographie, rejoints par quelques étudiants grévistes d'Anglais, se tient dans une salle pour débattre et décider des principes et du rôle de la grève, de ses objectifs, de ses actions et aller à l'amphitheâtre réquisitionné par les grévistes de Lettres et Sciences humaines avec des idées plus claires sur ce que l'on va faire pendant la grève. A cette réunion, il n'y a pas de militants de U.N.E.F.-I.D., on y trouve des étudiants (60) non syndiqués et quelques personnes de sensibilité libertaire. Par la suite, les communistes viendront voir ce qui se passe. Dans cette réunion, le B.A.-BA de l'utilité de la grève est dit. Une personne sera déléguée pour photocopier le texte intégral du projet en plusieurs exemplaires

du rouge !).

Mercrredi 19 novembre, cela continue à informer et à faire « débayer », mais beaucoup sont restés chez eux (le comité de grève les compte comme grévistes même s'ils font la grasse matinée ou regardent la télévision). A 11 h, pour revoter la grève, certains (I.D.) se font traiter de manipulateurs et de démagogues par d'autres (C.L.E.A. et non syndiqués) qui veulent une véritable réflexion sur la grève et une réelle action revendicative, car le « mouvement » se démobilise à ne rien faire.

L'U.N.E.F.-I.D. est dans son amphitheâtre favori (bourré à craquer), toutes formations confondues, et ses militants sont à la tribune avec quelques naïfs. Bien que nos propositions aient été applaudies par des étudiants, ils gagnent comme la veille et sont acclamés en chefs. On remarquera au passage que des communiqués sont portés aux radios libres (« Energie » le pas-

échouera grâce à l'intervention ponctuelle d'énormités de militants U.N.E.F.-I.D. Mais les étudiants de l'ex-Vincennes ne sont pas dupes, ils s'organiseront et réussiront.

Jeudi 20 novembre, c'est de pis en pis, les profs ne sont plus là, les étudiants rentrent chez eux, on ne voit pas de premières années et à 11 h « on » revote la grève : « on » démobilise le mouvement, « on » stalinise. Même S.E. se fait jeter pour avoir organisé une manif U.N.E.F.-S.E. parisienne (un bide !). A côté de cela, le C.A.E. affiche, rédige un tract explicatif prolongeant la lutte jusqu'à l'émancipation intellectuelle de tous et définissant une grève d'étudiants responsables.

Vendredi 21 novembre, c'est le parti unique (I.D. et les naïfs applaudisseurs) qui s'exprime, même les « cocos » n'ont plus la parole. Quand nous discutons des positions du C.A.E. avec des personnes, elles approuvent, pourtant nous ne serons pas nombreux à aller à Saint-Denis car I.D. de Villetaneuse ne leur fait pas vraiment de la pub. Là-bas, cela bouge vraiment, il y a 500 à 600 lycéens et étudiants (fac et I.U.T.), et même des habitants qui nous approuvent. Dans la manif, pas un seul sigle, les étudiants ont réussi à imposer l'unité dans leur sein et dans la rue.

Quelles perspectives ?

Paris-Nord est la fac parisienne la plus facilement contrôlable pour le Parti socialiste : pas de problème de tendance dans l'U.N.E.F.-I.D. locale, des étudiants moutons, peu d'autres forces politiques, une fac excentrée donc pas de contamination, une fac qui peut diriger le mouvement en toute sécurité de par son aurole de première en grève. Il faut détruire le mythe de Villetaneuse, la première, la plus belle, la plus pure, la « madone » de la contestation étudiante.

Le syndicalisme étudiant est la plus efficace des courroies de transmission des partis politiques. Le P.S. cherche à se faire une bonne image auprès des jeunes qui n'ont jamais revendiqué, afin que ceux-ci votent pour la rose en 1988. La lutte étudiante risque d'être un nouvel affrontement dans la politique nationale, dans le genre « école laïque ou privée », pour ramasser les voix des jeunes.

Il faut prendre exemple sur Saint-Denis où les non syndiqués ne se laissent pas récupérer et n'aiment pas la poudre aux yeux, où ils luttent en étudiants libres sachant gérer leurs actions sans être manipulés. Ceux qui croyaient qu'il suffisait de changer Vincennes de lieu pour que son esprit crève en seront pour leurs frais !

LAURENT (Villetaneuse)

Un dossier sur les différentes réformes de l'enseignement a été élaboré par le périodique « Anarjac » (hors-série n°1, été 1986), édité par la C.L.E.A., en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F.

en bref...en bref...

• Bruno Faure, objecteur déserteur, passera en procès le 4 décembre 1986, à 14 h, au Tribunal de grande instance de Lyon. On peut le soutenir, d'une part en envoyant des messages de soutien au président du tribunal correctionnel, T.G.I. de Lyon, audience correctionnelle de la 6^e chambre, dossier n°42 057/86, rue de la Bombarde, 69324 Lyon cedex 05.

• Les 5, 6 et 7 décembre 1986, auront lieu à Toulouse des rencontres autour de l'Espagne de 1936 à 1986, organisées par l'A.C.S.T.

Au programme :
Vendredi 5 décembre, à 20 h, projection de court et moyens métrages, et du film de Raymond Cazaux « El Frente ». Les projections seront suivies d'un débat : « La guerre et la révolution espagnole... mémoire, mythologies et enjeux ». Salle du C.R.D.P., 3, rue Roquelaine, 31000 Toulouse.
Samedi 6 décembre, à 18 h, vidéo et débat : les luttes révolutionnaires dans les années 60 ; à 20 h 45, musique ; à 21 h 15, court-métrage et débat : « 1976-1986, la démocratie des rois mange-t-elle l'Espagne libertaire ? » ; 23 h 45, flamenco. Salle « La Cratère », 95, Grande-Rue Saint-Michel, 31000 Toulouse.

Il y aura en permanence un stand librairie et une table de presse, des documents et des iconographies, une exposition « Apologisme et critique radicale » Espagne 36-37, Polgone 80-81, un bar et un buffet...
Pour tout contact : A.C.S.T., c/o librairie « Anarc-en-ciel », 7, rue A. Bernard, 31000 Toulouse (tél. : 61.23.36.08).



ques semaines. A l'intérieur de l'amphi, on votera le renforcement de l'information et le principe de la grève. Lundi 17 novembre, la grève débute, « on » passe dans les cours. « On » explique les conséquences du projet sur les droits d'inscription, les diplômes nationaux, les sélections à l'entrée en fac et entre les différents cycles.

La grève

Mardi 18 novembre. A midi, on fait le point sur le projet en A.G., l'amphi est rempli (600 personnes) et la grève est votée à l'unanimité (moins quelques abstentions) — on ne sait pas ce qu'on va faire pendant la grève reconductible chaque jour — ; à la tribune, les têtes de l'U.N.E.F.-I.D. appellent à participer aux états généraux qu'ils orga-

pour que, le lendemain, chacun puisse approfondir son analyse.

Puis les étudiants rejoindront l'amphi, où ils auraient du aller directement dès le début avec la bénédiction des têtes de l'U.N.E.F.-I.D., sans la proposition des anarchistes de réunion préalable. Là-bas, « on » continue à informer les étudiants et à partir faire « débayer » — alors qu'il y a déjà plus de deux à trois mille grévistes — ; puis une proposition surgit : aller à la gare, à 16 h 30, pour informer les habitants des H.L.M. proches qui rentrent du travail. Cette proposition est votée par l'amphi sans la présence de l'U.N.E.F.-I.D. Après intervention de militants U.N.E.F.-I.D., les étudiants reviendront sur leur décision, malgré tous nos efforts (appuyés par S.E. : il faut du noir pour sortir

sera), que des députés du P.S. et de l'U.D.F. soutiennent les étudiants, qu'à Saint-Denis des groupuscules indisciplinés gênent la grève ; mais ils ne diront pas que le P.S. appelle à la manif du 23, ni qu'ils mentent dans les délégations.

Contre la récupération

Ceux qui refusent la récupération politico-syndicale forment le Conseil d'action étudiant (C.A.E.) et vont à Saint-Denis, où un comité de grève prépare des propositions d'actions pour une A.G. à 16 h. Cela fonctionne très bien, avec des commissions non récupérées car les syndicats sont moins bien implantés (3% de participation aux élections universitaires). Ils vont proposer une manif pour jeudi, ce qui

Nanterre en grève Peut-être la fin du grand sommeil ?

VOUÉE aux gémonies par les droites, par une gauche libéralisante, ainsi que par d'anciens gauchistes repentis, la fac de Nanterre que beaucoup donnaient encore récemment pour morte politiquement, « studieuse et disciplinée », se trouve aujourd'hui à la pointe du mouvement de grève contre la loi Devaquet qui sera présentée à l'Assemblée nationale ce jeudi 27 novembre.

Droits d'inscription et sécurité sociale à 3 000 F (ils s'élevaient déjà à 1 200 F), sélection entre les cycles, remise en cause des diplômes nationaux, dégradation accrue du service public en faculté, c'est à cela que s'opposent les étudiants de Nanterre et c'est pourquoi ils ont voté la grève mercredi 19 novembre, à l'issue d'une assemblée générale étudiante qui a rassemblé 1 500 étudiants (encouragés par quelques étudiants de Villetaneuse en grève depuis la veille).

La grève, qui a démarré dans les bâtiments de Lettres et Sciences humaines, s'y développe et s'étend progressivement dans les bâtiments de Droit et d'Économie où les syndicats pro-Devaquet (U.N.I. et C.E.L.F.) (1) s'activent eux aussi. La grève est reconduite tous les jours en assemblée générale (A.G.). Les étudiants grévistes s'efforcent de faire débrayer, avec de plus en plus de succès, les travaux dirigés (T.D.) et les amphis.

Si la grève a démarré et reste suivie massivement dans cette faculté de 27 000 étudiants, le mérite en revient plus aux étu-

dians non syndiqués, et notamment au Collectif Paris X contre la loi Devaquet — qui par son fonctionnement horizontal et la grande activité qu'il a déployé depuis fin octobre (tracts, panneaux, A.G. d'information en association avec des enseignants et des employés syndiqués...) a joué un rôle très important dans la prise de conscience et la mobilisation —, qu'à l'U.N.E.F.-I.D. dont les étudiants craignent la tendance à la bureaucratie et à la récupération.

Auto-organisation ou bureaucratie ?

C'est une bonne chose car ainsi l'activité des bureaucraties peut être mieux contrôlée par le mouvement. Le comité de grève de Nanterre comporte du reste une majorité d'étudiants non syndiqués, les autres étant affiliés aux deux U.N.E.F. Au début de la grève, beaucoup d'étudiants (même parmi les grévistes) connaissaient à peine le texte de la loi et souhaitaient le lire en détail pour agir en connaissance de cause. Depuis vendredi, le texte de loi circule et c'est bon signe.

Un autre problème se pose : l'organisation de la grève. Le premier jour c'était un peu désastreux, les étudiants qui débrayaient n'arrivaient pas à se regrouper. Cela s'est arrangé depuis vendredi. Faut-il rappeler que la désorganisation des étudiants favorise la tâche des bureaucraties qui, ainsi, ont les mains libres. Les étudiants commencent à se regrouper par

U.F.R. (2) et trois commissions fonctionnent : presse, contre-propositions et relations extérieures (facs et lycées).

Actuellement, ce sont les étudiants non syndiqués qui prennent l'initiative. Cela devrait permettre une gestion plus démocratique du mouvement qui a tout intérêt à « ne pas négocier ce qui n'est pas négociable » (la loi Devaquet), éviter le corporatisme (jonction nécessaire avec les professeurs et le personnel), opposer une autre logique au libéralisme qui ne fait qu'entériner par cette loi une politique de précarisation des structures d'accueil dans les facs et des conditions de vie des étudiants, dont le gouvernement et certains syndicats étudiants (U.N.E.F.-I.D., U.N.I., C.E.L.F.) sont largement responsables.

Aussi il est nécessaire de ne pas s'en tenir à un discours défensif (défense du service public), mais à une logique offensive qui fasse que l'université devienne à la fois un pôle de formation, de culture et de créativité accessible au plus grand nombre, et non un laboratoire qui cultive un élitisme et un individualisme crétinissant et qui forme les futurs cadres, patrons, juges, mandarins et... chômeurs.

LAURENT
(Nanterre)

(1) U.N.I. : Union nationale interuniversitaire (extrême droite). C.E.L.F. : Collectif des étudiants libéraux de France (U.D.F.).
(2) U.F.R. : Unité de formation et de recherche.

ÉTATS GÉNÉRAUX ÉTUDIANTS Volonté d'action sans récupération

LES états généraux étudiants du 22 novembre dernier, convoqués par l'U.N.E.F.-I.D. (dont la direction est proche du P.S.), représentent une étape importante dans la mobilisation contre le projet de loi Devaquet. Les universités en grève (Villetaneuse, Caen, Saint-Denis, Censier, Tolbiac, Amiens, Dijon, Jussieu, Nanterre, Créteil et la Sorbonne) étaient largement représentées, ainsi que des délégués d'universités non encore en grève. En tout, plusieurs centaines d'étudiants que l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne avait bien du mal à contenir.

Au niveau de l'organisation de la grève, la décision de constituer une coordination nationale formée de cinq délégués par université a été adoptée. Il y a là incontestablement, et la teneur des débats le confirmait, la volonté de se coordonner en dehors des structures syndicales. Lorsqu'on sait les attitudes de celles-ci par le passé, cette tentative ne peut être que positive.

Cette coordination s'est vue confiée la réalisation de deux tâches immédiates : l'organisation de la grève générale des universités dès le 24 novembre et la préparation de la manifestation du 27, jour du passage du projet de loi devant l'Assemblée nationale. Enfin, la demande de retrait pur et simple du projet Devaquet a été adoptée. C'est certainement un acquis face aux organisations syndicales habituées aux négociations d'amendements dans les couloirs du ministère.

Mais le retrait du projet de loi signifie aussi le maintien de la loi Savary, déjà très dangereuse pour l'université. Pour éviter cet écueil, une série de principes généraux a été adoptée : égalité de tous devant le droit aux études, inscriptions des bacheliers dans la filière de leur choix, libre inscription des titulaires du D.E.U.G. et du D.U.T. en licence, maintien des diplômes nationaux, droits d'inscription « non prohibitifs » et égaux pour tous, égalité des étudiants français et étrangers, réengagement financier de l'État dans les C.R.O.U.S. et les universités, remise en cause des applications déjà effectives de la loi Devaquet, maintien du statut des non-bacheliers et des étudiants travailleurs.

Ces principes, dont la mise en œuvre n'est pas abordée, même si certains sont souhaitables, ne remettent absolument pas en cause l'institution universitaire dans notre société. Mais le mouvement n'en est qu'à ses débuts et c'est à nous d'œuvrer en ce sens. Une des conditions en sera la durée du mouvement. D'ores et déjà les étudiants se considèrent en état d'urgence si le projet n'est pas retiré le 27 novembre. Affaire à suivre...

DENIS

Joli mois de décembre, ne vois-tu rien venir ?

AFIN de ne pas défavoriser les ceusses qui ne lisent ni la *Fig-Mag*, ni *Paris-Match*, ni le *Nouvel Obs*, nous vous offrons cette semaine un aperçu de la campagne de presse du groupe Garantie mutuelle des fonctionnaires (G.M.F.), « l'entreprise citoyenne ». La G.M.F. a racheté à la mi-85 la F.N.A.C. et son P.-D.G. citoyen Michel Baroin vient d'être nommé par Mitterrand responsable de la commission pour la commémoration de la Révolution française (1).

Du coup, ce p'tit gars au « look Algérie française » (en 1962, il était sous-préfet d'Alger), qui sautille allègrement de conseils d'administration en réunions du Grand Orient de France, nous joue le rôle du capitaine au long cours qui mènera son équipage au bout du monde, pourvu que ce dernier se taise et... rame. Peu importent les millions de cette campagne publicitaire, pourvu que le bon peuple sache que les quatre mamelles du puissant groupe mutualiste sont la responsabilité, la solidarité, la liberté et la sécurité. Parlons-en !

Le vrai visage d'un citoyen-patron

Début octobre 1986, les négociations salariales annuelles ont débuté entre la direction générale et les organisa-

tions syndicales. Les objectifs du citoyen-patron ont tout de suite été clairs. La F.N.A.C. rapporte de l'argent (merci les p'tits gars !), mais faut pas croire que vous toucherez le beurre et l'argent du beurre.

L'exercice 84/85 avait été négatif grâce à des objectifs artificiellement gonflés et à d'énormes investissements dans de nouvelles unités en province. Il ne fallait surtout pas demander un plus financier pour les salariés car l'on risquait de couler le navire F.N.A.C. La G.M.F. a alors racheté la F.N.A.C. et l'exercice 85/86 a, lui, été positif (on s'en doutait un peu, Michou !) grâce à la savante reprise en main de notre super nouvelle direction « gémeffesse ». Il est donc normal que celle-ci remercie ses chers actionnaires, membres du club. Les salariés, quant à eux, n'ont qu'à être fiers d'avoir les meilleurs patrons du monde mutualiste et mettre les bouchés doubles ! Ce doit être ça, le consumérisme...

Ras le bol chez les dindons

Mais il se trouve qu'ils en ont franchement assez d'être de nouveau les dindons de la farce. Lorsque l'on refait l'histoire des conflits ayant opposé ces dernières années le personnel à la direction, on trouve trace pour la dernière

fois d'une augmentation générale du pouvoir d'achat en mai 1977, suite à un mouvement de grève. Depuis, les conflits n'ont plus eu pour objet que de maintenir nos acquis, sauf en 1981 où le temps de travail hebdomadaire est passé de 39 h à 37 h (36 h à la F.N.A.C.-Forum).

La direction générale aura bien du mal cette fois-ci à nous expliquer que, malgré les résultats positifs (grâce à qui ?), une augmentation collective du pouvoir d'achat n'est pas raisonnablement envisageable. Les négociations ont donc permis de régler quelques points comme les clauses de sauvegarde et leur rythme (anciennement : échelle mobile), ceci au titre du maintien du pouvoir d'achat.

Mais au début novembre, la direction générale les a délibérément considérées comme closes; après avoir tenté de

nous faire signer un accord faisant la part belle aux augmentations « à l'intéressement » au détriment d'augmentations collectives qui auraient favorisé les plus bas salaires.

Ni Dieu, ni César, ni Baroin !

L'ensemble du personnel a donc été convié à différentes actions pour faire plier nos patrons : signature d'une pétition demandant la reprise de véritables négociations, débrayages dans les différents magasins, afin d'expliquer aux salariés les dangers de la non-signature d'un accord-cadre pour l'année prochaine, et de discuter des formes d'intervention que l'on va avoir...

La dernière a eu lieu mardi 18 novembre devant la F.N.A.C.-Etoile. Ce soir-là, notre citoyen-patron recevait quelques tendres et chers invités pour un cocktail, après la fermeture du magasin. A 19 h, les zozos qui attendaient l'arrivée de leur maître en ont eu pour leur champagne. Sur le trottoir, une cinquantaine de salariés, non conviés, eux, attendaient aussi, mais avec banderoles, mégaphones et slogans... demandant la reprise des négociations salariales. Cela a causé un léger malaise parmi les cadres aux ordres et les responsables de la sécurité ont fait de la protection rapprochée quand Baroin est arrivé (2). Il n'est pourtant que le 23^e sur la liste des grands patrons à abattre (3). Cela lui laisse un peu de temps ! Mais surtout, les gens présents — public et journalistes — ont pu avoir une idée plus exacte de la façon de communiquer de ce triste sire.

Son éthique de la « citoyenneté dans l'entreprise » et de « l'économie amour » va encore en prendre un coup. Qu'à cela ne tienne, les « fêtes » de fin d'année approchent et les magasins F.N.A.C. sont chaque jour remplis. La direction de cette « entreprise citoyenne » va hélas ! bien devoir comprendre que si nous pouvons aisément nous passer d'elle, elle aurait du mal à se passer de nous, surtout en cette époque de l'année (4). Alors, citoyen Baroin, on ne veut toujours pas négocier, hum ?

Citoyen D. Sous !

(1) Après ses 11 titres de P.-D.G., voici un 12^e siège cohabitationniste.

(2) Rappelons qu'il a fait sa carrière policière à la D.S.T. et aux Renseignements généraux.

(3) Sondage réalisé auprès de 24 grands patrons de l'industrie et du commerce qui se sont eux-mêmes notés ! Besse était le n°4, Baroin le n°24. Du coup, il monte d'un cran mais est toujours le dernier.

(4) Les quatre premiers mois de chaque exercice sont déterminants pour toute l'année. Le mois de décembre est l'occasion pour la direction de profits considérables. D'où l'arme stratégique d'une grève avec occupation des locaux...



GRUPE GMF. OUI A LA RIGUEUR, OUI A LA LIBERTÉ

Responsabilité, solidarité, liberté, sécurité... Le Groupe GMF applique à chacune des sociétés qui le composent les valeurs sur lesquelles il s'est bâti. Dans le domaine de la communication et de la grande distribution, c'est promouvoir et développer une organisation rigoureuse, afin de proposer au plus grand nombre

l'accès le plus facile et le plus large à la culture, au loisir et au confort. C'est cette ambition et cette volonté que revendique le Groupe GMF, une « entreprise citoyenne » dédiée à mettre au service de tous sa puissance et sa vitalité.

GRUPE GMF

IRAN

La guerre des ayatollahs fait rage

VOILÀ maintenant sept ans que, après la chute du Shah, l'Iran, porté par la lame de fond qu'est l'intégrisme musulman, plus précisément en l'occurrence des chiites duodécimaires, est devenu une République islamique. Depuis cette date, les problèmes ne manquent pas. D'une part, l'Iran s'épuise dans une guerre interminable contre l'Irak du baassiste Saddam Hussein. Mais une autre guerre, sourde celle-là, qui ne fait que très peu parler d'elle, fait rage en Iran.

Guerre de succession...

En effet, à 86 ans, l'imam Khomeiny est de plus en plus malade. Comme tout dictateur sur le déclin, son souci principal est de s'assurer un successeur à sa convenue. C'est ainsi que s'est réunie en décembre dernier une commission chargée de désigner le successeur du « *faqih* » (le tuteur). C'est l'ayatollah Montazeri qui a été choisi.

En apparence, le problème était réglé. Au contraire, ce choix a déplu aux ultras du clergé, qui voient en lui un gêneur. Certains propos de Montazeri, en appelant — modérément — à la tolérance et au « droit à la différence » s'opposent aux purs et durs. De plus, ceux-ci lui reprocheront le soutien apporté au Premier ministre, Mir Mosseïn Moussavi, l'homme qui, en avril dernier, avait proposé à certains exilés politiques de rentrer en Iran en leur promettant qu'on ne prendrait aucune mesure judiciaire contre eux. Les « radicalistes » crieront au scandale, et l'idée sera très vite oubliée.

Il y a de fortes chances pour qu'à travers Moussavi on ait visé Montazeri. On lui reproche encore davantage de soutenir discrètement Mehdi Bazargan, le chef du Mouvement de libération de l'Iran, parti d'opposition plus toléré qu'autorisé (ce qui ne lui évite pas de sérieux ennuis avec les « Pasdaran », les Gardiens de la révolution). Bazargan avait été chef du gouvernement provisoire nommé au retour de l'imam Khomeiny en Iran, en février 1979, avant d'être « démissionné » en novembre de la même année, date à laquelle le Conseil de la révolution prend le pouvoir.

Bazargan est détesté du clergé chiite. Il n'a rien d'un révolutionnaire, et a dit de Khomeiny qu'il était « un *primaire doublé de génie* ». Mais plus grave, on ne lui pardonne pas d'avoir osé critiquer publiquement et directement l'imam Khomeiny, dans une lettre ouverte où il lui reprochait de refuser d'entendre les propositions de paix de Saddam Hussein, attitude, selon lui, non conforme à l'esprit du *Coran*.

...entre ayatollahs

Il n'est pas exagéré de dire que tout ce que compte l'Etat iranien d'éléments ultra-réactionnaires s'est ligué contre Montazeri. Notamment, le fils de l'imam, Ahmed Khomeiny, mais surtout l'hodjatoleslam Hachimi Rafrandjani, président de Majlis (Parlement iranien), sans oublier Mosheh Rafigh-Doust, ministre des Pasdaran, que l'on soupçonne d'être celui à qui obéissent les ravisseurs des otages français à Beyrouth...

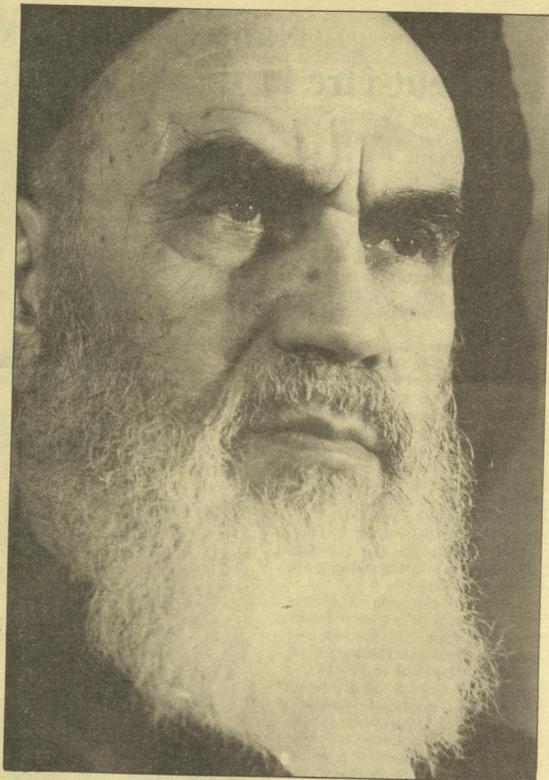
S'oppose également à lui le député Hadi Gaafari, une brute disposant d'une grande influence sur le Hezbollah (« Parti de Dieu ») libanais. Des attaques, particulièrement graves dans le contexte iranien, ont été portées contre Montazeri par l'ayatollah Azeri Qomi, le chef des traditionalistes, lequel a remis en cause le titre d'« ayatollah ozuma » (« grand ayatollah ») de Montazeri. C'est donc dans ce contexte, au milieu des attaques, des coups bas, des amis qui trahissent, que l'ayatollah Montazeri a dû démissionner, suite à l'affaire du chargé d'affaire syrien enlevé, puis tabassé, à Téhéran, avant d'être relâché.

Quelques jours après, était arrêté Sayed Mehdi Hacheni, un proche de Montazeri, chef du Mouvement de libération islamique, soupçonné d'être responsable de cette histoire rocambolesque. Le lendemain, c'est son frère qui est arrêté. Or, celui-ci n'est rien d'autre que le gendre et l'homme de confiance de Montazeri. Ce dernier va rencontrer Khomeiny, Moussari et le chef de l'Etat, Ali Khameneï, pour défendre les frères Hachemi, et proposer sa démission.

Qu'elle soit acceptée ou non ne change rien au problème. Son autorité religieuse et morale a été sapée par le lent travail de ses ennemis. C'est sans doute l'ayatollah Mechkini qui lui a porté le coup de grâce, aidé en cela par Ahmed Khomeiny, en prétendant que la majorité de la population préférerait la solution prévue par la Constitution en cas de mort de l'imam : un pouvoir collégial composé de trois à cinq religieux. Montazeri définitivement écarté, l'homme qui, de fait, semble s'imposer est l'hodjatoleslam Rafsandjani.

Le gêneur évincé les problèmes demeurent

Un pouvoir collégial ne peut que le satisfaire. En effet, il ne peut prétendre prendre seul la tête de l'Iran ; il est trop jeune et n'occupe pas une place assez élevée dans la hiérarchie religieuse. Il peut espérer, en revanche, attendre tranquillement son heure dans un pouvoir collégial. Tout n'est cependant pas si simple, car il a



été sévèrement critiqué par plus d'ultras que lui. Rafsandjani avait légèrement écorché le sacro-saint principe de l'« exportation » de la révolution dans le golfe Persique, en suggérant qu'en cas de départ de Saddam Hussein, l'Iran pourrait ne pas imposer en Irak une république islamique.

On s'est empressé de crier à la trahison envers la révolution islamique. On reproche aussi à l'hodjatoleslam Rafsandjani ses relations avec la Syrie. Comme on le voit, la situation est loin d'être simple. Les tiraillements sont de plus en plus violents entre les ayatollahs d'une théocratie sanglante. Le gêneur évincé, les désaccords

demeurent. Désaccord sur la stratégie à mener dans la guerre contre l'Irak, sur la politique économique, sur les modalités d'exportation de la révolution islamique, sur les alliances à nouer...

Les loups sont lâchés, et dès la mort de l'imam, qui semble proche, vont probablement s'entredéchirer. Même si l'hodjatoleslam Rafsandjani semble le mieux placé, il n'en reste pas moins vrai que tout ceci pourrait bien mener à une situation explosive. Et pas seulement au sens figuré... Dire qu'il y en a encore pour nier que les religions soient causes de guerre !

Jérôme MUNNIER

Femmes iraniennes

Constitution iranienne s'inspirait largement de la loi islamique, à savoir que la femme est un être inférieur soumis à l'homme. De ce fait, la dictature monarchique n'a guère modifié le statut des femmes.

En 1935, dans les villes, les femmes se sont « dévoilées », et la presse iranienne de l'époque écrivait : « la faveur souve-

raïne a écarté de la face de la société iranienne le voile d'obscurantisme et de misère ». Cependant, l'article 1113 des droits civils autorise l'homme à divorcer quand il le veut ; il peut le faire par procuration, sans la présence de sa femme et même sans l'en avertir.

C'est beaucoup plus tard, et pour des raisons d'ordre politique que le droit de vote a été donné aux femmes. La démocratie parlementaire n'existant que sur le papier, elles n'avaient donc aucune chance de participer à la vie politique. De plus, les différentes modifications de l'organisation de la protection de la famille ne remettaient pas en cause la soumission de la femme à son mari. Article 16 : Si une épouse n'obéit pas à son mari ou si elle refuse d'accomplir le devoir conjugal, celui-ci peut prendre une deuxième épouse sans son accord. Article 7 : Si la femme travaille, son mari peut lui demander de quitter son emploi, sans justification.

Malgré tout, une certaine « ouverture » se dessinait, et les jeunes filles ayant fait des études s'étaient intégrées à toutes les branches d'activités. D'autre part, le modèle occidental jouait son rôle dans la publicité. « La belle poupée » était une marchandise largement étalée — ce dont l'idéologie islamique a bien profité par la suite en prétendant défendre la vraie liberté des femmes.

Révolution trahie

Des Iraniennes vêtues de tchador ont manifesté dans les rues contre le régime du Shah. Les ouvrières et les employées ont participé massivement aux grèves qui ont paralysé le pays. Des milliers de ces femmes contestataires refusaient l'application de la loi islamique et le port du voile. Mais pour pouvoir combattre aux côtés des femmes islamiques et par solidarité pour ne pas diviser le mouvement d'opposition, elles acceptaient de se voiler pour manifester. Elles doivent, aujourd'hui, penser qu'elles ont été mal récompensées.

Dès son arrivée au pouvoir, la République islamique a mis en place une répression implacable, et le peuple — qui croyait avoir fait la révolution — a découvert son vrai visage. Les

- « Chères étoiles
- « Chères étoiles en papier
- « Au moment où le mensonge souffle dans le ciel
- « Comment peut-on encore se raccrocher aux versets
- « des poètes infâmes ? »

Poétesse iranienne

1970. Farah Pahlevi, une reine somptueuse, à la fois intellectuelle, moderne, élégante.

1980-1986. La sœur Zahra, enveloppée dans son tchador noir, crie dans la rue : « *Mon esprit Khomeiny* », et se dit prête à se sacrifier pour la révolution islamique.

Telles sont les deux images successives de la femme iranienne véhiculées par les médias occidentaux.

Images perfides car chacune d'elle ne recouvre qu'une faible partie de la population.

En ce qui concerne Farah Pahlevi, elle représente une minorité. Les femmes riches ne sont pas systématiquement émancipées. Elles rejettent parfois la culture occidentale, se réfèrent à l'Islam et portent le tchador.

Quant à sœur Zahra, elle existe et participe à toutes sortes d'activités du Hezbollah (Parti de Dieu), et ce jusqu'à la torture des femmes combattantes dans les prisons. Soit c'est une militante agissant sous l'influence d'une idéologie dogmatique et fanatique, soit c'est une mercenaire recrutée par le régime islamique.

Elle aide le régime qui la réprime en tant que femme à se maintenir au pouvoir.

Mais le vrai portrait de la femme iranienne est celui d'une ouvrière d'usine, d'une enseignante, d'une infirmière, d'une employée et d'une femme au foyer. Dans les campagnes, elle travaille dans les champs et les rizières ou tisse les tapis — tâches particulièrement pénibles.

Hypocrisie monarchique

À la ville comme à la campagne, elle accomplit une journée double. Les travaux ménagers et les soins apportés aux enfants lui incombent entièrement. Sous le règne du Shah, la



→
femmes furent les premières visées : port du voile obligatoire dans les services administratifs. Des milliers de femmes sont descendues dans la rue pour protester : « Nous n'avons pas fait la révolution pour faire marche arrière. » Les militants islamiques criaient : « Le voile ou un coup sur la tête ! ». Ils s'approchaient des manifestantes en baissant leur pantalon et, montrant leur sexe en hurlant : « Si vous voulez la liberté, la voici ! »

La loi sur la protection de la famille a été abrogée, l'âge légal du mariage pour les filles ramené de 18 ans à l'âge de la puberté, et les femmes mariées ne peuvent plus faire d'études. Les femmes n'ont plus le droit d'exercer des fonctions de magistrat, n'étant pas « qualifiées » pour juger.

Au printemps 1979, les crèches ont été limitées dans les usines et les administrations, afin d'obliger les femmes à rester chez elles.

La loi islamique proclame sans ambiguïté l'infériorité de la femme : les hommes ont le pas sur elles par les dons que Dieu leur a octroyés, les élevant au-dessus des femmes. La loi coranique considère la femme comme « la moitié » d'un être humain. Le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un homme, le droit à l'héritage d'une femme est égal à la moitié de celui d'un homme.

L'homme a le droit d'avoir quatre femmes permanentes et plusieurs femmes temporaires. Le mariage temporaire accordé par un contrat de quelques heures, quelques jours, ou davantage, permet, après annulation, de considérer femme et enfants comme illégaux, donc sans aucun droit. Il s'agit de prostitution légale jusqu'acceptée par le pouvoir religieux.

Par ailleurs, les quartiers réservés aux prostituées ont été détruits par le feu et les bulldozers pour combattre l'immoralité. Aujourd'hui, un grand nombre de veuves de soldats de la sale guerre acceptent d'être la troisième ou la quatrième

épouse ou l'épouse temporaire, ceci étant leur seul moyen de survivre.

Sadisme religieux

Actuellement, non seulement le voile, mais également le vêtement islamique (un long vêtement ample, gris, noir ou bleu) sont obligatoires. La plus petite infraction entraîne des châtiments sévères : prison, coups de fouet et récemment envoi en camp de travail.

Une autre loi régit le prix du sang. Si un homme tue une femme, il paiera la moitié du prix fixé par le faghhih (haut responsable religieux) pour la vie d'un homme. La lapidation des femmes adultères est de nouveau de règle. La femme est entermée jusqu'à la poitrine. Un groupe de hezbollahs l'entoure et vise la coupable avec des cailloux « pas trop gros pour ne pas entraîner la mort trop vite, mais pas trop petits pour que l'on puisse les appeler cailloux », et cela au milieu des cris hystériques « Allah est grand », « Saluons Mohamed et ses descendants », et ce jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ce crime épouvantable est présenté dans les journaux du régime comme le simple châtimement d'une corrompue.

Malgré la terreur et la répression qui augmentent, le peuple d'Iran, et les femmes en particulier, résiste. Le nombre de femmes prisonnières-politiques dépasse largement plusieurs milliers.

La question amère que l'on doit se poser est : Pourquoi les médias occidentaux ne reflètent-ils pas ces réalités ? Ce silence est complice.

Informations recueillies par Claude (Gr. Pierre-Bernard) auprès de femmes iraniennes

Un comité de soutien aux femmes iraniennes (composé de femmes françaises et iraniennes) s'est constitué. Vous pouvez le contacter à la Maison des Femmes, 8, cité Proti, 75011 Paris, tél. : 43.48.24.91.



AFRIQUE DU SUD

**A vos marques !
Faux départ...**

APRÈS Coca-Cola, Rank Xeros, General Motors... I.B.M. suit. Implanté depuis 34 ans, cette firme quitte l'Afrique du Sud. Cela fait la 22^e société, depuis le début de l'année, et la 69^e depuis fin 1983, sur les 250 filiales présentes dans cette région. D'autres leur emboîteront le pas, tels que Mobil, Ford, Good-year, Texaco et Shell.

Depuis plus de trente ans que ces entreprises se trouvent en Afrique du Sud, c'est seulement aujourd'hui que l'apartheid leur pose un problème de conscience. Les déclarations des dirigeants de filiales s'entrecroisent, mais font entendre toujours la même raison. « La détérioration de la situation politique et économique nous oblige à quitter ce pays ». Alors que ces retraits successifs sont bien dû à des pressions extérieures de différents ordres, aussi bien politiques qu'économiques.

Le mouvement anti-apartheid américain, appelant au boycott de Shell et de Coca-Cola, fut si bien suivi par la population que des sociétés comme Pepsi-Cola et Apple, s'y étant retirées elles-mêmes deux ans auparavant, s'en servent d'argument publicitaire contre leurs concurrents respectifs et virent de cette manière leurs ventes augmenter. De même, la participation de gens de couleur au conseil d'administration de General Motors a obligatoirement influé sur la décision de partir et sur les prises de positions anti-apartheid de ses dirigeants.

Jusqu'aux Etats, municipalités et universités qui ont multiplié les pressions, en accélérant la vente de leurs actions dans les entreprises américaines liées à l'Afrique du Sud, dont le montant s'élevait tout de même à 130 milliards de francs. Le 2 octobre dernier, le Congrès des Etats-Unis vota pour une prise de sanctions économiques, malgré le veto de Reagan.

La situation explosive en Afrique du Sud rend précaire le marché commercial de ces entreprises et réduit considérablement leurs bénéfices. Par exemple, General Motors a vu son marché passer de 11 à 7%, en l'espace de

deux ans. Toutefois, il faut ramener les choses à leur juste valeur, le marché d'Afrique du Sud ne représente qu'un pourcentage minime de leurs chiffres d'affaires respectifs. Ce n'est qu'une goutte d'eau et ne rend pas vraiment crédible l'argument économique qu'elles n'hésitent pas à avancer.

Aujourd'hui, le gouvernement de Prétoria s'inquiète pour son avenir, car les pressions économiques — si faibles soient-elles actuellement — auront plus tard des effets catastrophiques sur son économie et mettront en péril la stabilité politique actuelle. Si Botha ne redresse pas la situation dès maintenant, en trouvant des ouvertures commerciales, il court à sa perte dans une échéance pas très lointaine.

Les entreprises américaines le savent et préparent dès aujourd'hui l'après-Botha, car ils n'ont certes pas envie que l'Afrique du Sud passe dans le camp des Soviétiques qui, eux, sont installés dans un pays limitrophe : le Mozambique, en guerre larvée avec l'Afrique du Sud. Doit-on rappeler l'accident d'avion encore inexplicable qui a entraîné la mort de Samore Machel, président du Mozambique. Les Etats-Unis, par l'intermédiaire de leurs multinationales, lâchent le pouvoir blanc et quittent l'Afrique du Sud dans la ferme intention d'y revenir.

Si les entreprises américaines cèdent les parts de leurs filiales aux employés, dont la grande majorité est composée de gens de couleur, il est à noter que ce geste élégant n'est pas sans calcul : I.B.M. laisse en place son P.D.G., M. John Clark, et General Motors prend en charge une grande partie des dettes de sa filiale sud-africaine en se réservant le droit de racheter ses parts. On peut supposer qu'elle le fera après l'abolition de l'apartheid.

D'autre part, ce prétendu départ n'est qu'un faux départ car, en quittant l'Afrique du Sud, les sociétés américaines laissent en lieu et place des sociétés relais. Elles s'assurent ainsi la continuité de leurs débouchés commerciaux.

Gr. « La Cécilia »

ALGÉRIE

Contre l'Etat et l'islam

A lors que l'intégrisme déferle sur le monde arabe, trouvant en la misère des foules un terreau propice, les événements du début novembre dans l'est algérien viennent démontrer que l'Islam et l'Etat trouvent encore des contestataires. Le gouvernement du « président » Chadli cherche à réduire les événements de Constantine et de Sétif à une poussée épisodique du vandalisme.

Il s'agit au contraire d'une remise en cause radicale d'un mode de développement fondé sur la triade Pétrole-Etat-Islam, alors même que la réorientation récente de la politique économique algérienne (ouverture au capitalisme et dégel des relations avec Washington) ne permet pas de résoudre le fond des problèmes.

Une féroce répression

Le mouvement constantinois débute le mercredi 5 et le jeudi 6 novembre, lorsque les lycéens, informés par une circulaire affichée dans les établissements, descendent dans la rue pour protester contre la prise en compte des notes d'instruction politique et d'éducation islamique pour le baccalauréat. Dès le début, les manifestations lycéennes sont très sévèrement réprimées par la police. Le mouvement s'étend jeudi et vendredi ; une partie des douze mille étudiants de Constantine entre en scène à partir de revendications spécifiques liées au manque de transport et à la mauvaise qualité de la nourriture des restaurants universitaires.

Au lieu de discuter de ces problèmes, ainsi que le réclament les étudiants, le gouvernement envoie immédiatement les C.N.S. (équivalent des C.R.S. français) qui interviennent avec une brutalité extrême à la cité universitaire de Zouaghi, cassant des bras à coups de matraques et molestant des jeunes filles. Cela n'empêche pas les jeunes des quartiers populaires d'entrer alors en mouvement. De toutes les banlieues pauvres convergent des milliers de manifestants survotés qui, affrontant les C.N.S. à coups de pierres, relançant les grenades lacrymogènes, vont tenir la rue pendant trois jours.

Les préoccupations d'ordre scolaire et étudiantin sont vite noyées dans le déferlement d'une contesta-

tion généralisée contre l'appareil de répression, contre les pénuries et les privilèges, contre la corruption, contre l'Etat militaire enfin qui, une fois l'indépendance obtenue, s'est empressé avec Boumediène de confisquer le pouvoir. Les autorités s'empressent évidemment de réduire le conflit à un coup de main intégriste, à une manipulation des « ennemis de l'Algérie ».



Mais tout laisse croire au contraire qu'islamistes, communistes ou gauchistes ont été à l'évidence incapables de structurer et de récupérer cette protestation populaire. Le parallèle avec les émeutes de la faim du Maroc et de la Tunisie ; il y a deux ans, s'impose à tous. Comme pour elles, la répression fut féroce. On parla de quatre morts à Constantine. Et l'on prononça 190 condamnations expéditives.

Contre la symbolique du pouvoir

Pendant ces trois jours d'affrontements, c'est bel et bien contre les représentations symboliques de l'Etat que les manifestants ont concentré leur fureur, en épargnant en revanche les biens privés. Le siège d'une section du Parti a été ravagé, de même que les agences de la caisse d'Épargne, d'Air-Algérie et de la Compagnie maritime, ou encore le bureau régional de l'agence de presse A.P.S. Ceux qui réclament de la semoule, difficile à trouver depuis quelques mois, côtoient ceux qui détruisent méthodiquement les portraits officiels du « président » Chadli.

La foule s'en prendra aussi aux représentations de son épouse : Halima Bendjédid, à qui une rumeur colportée depuis deux mois dans tout le pays prête des « châteaux » en Europe. Les magasins d'Etat, mais aussi les véhicules administratifs ont été systématiquement brûlés et parfois balancés dans le Rummel, l'oued qui traverse Constantine. Plusieurs cars de police furent complètement détruits.

L'assemblée générale du lundi 10 à l'université, où le ministre de l'Enseignement supérieur, Abdouhalel Brevi, a été confronté à plus de six mille étudiants, constitue une preuve de plus de la fronde symbolique des jeunes contre l'Etat. Habitué à négocier avec des forces organisées, il fut totalement décontenancé par cette génération politique nouvelle qui le tutoyait et parlait sans précaution oratoire des victimes de la police. « De toute façon, lui a lancé un étudiant, nous savons tous ici que pour la démagogie, vous êtes le plus fort. » Le ministre a quand même obtenu la fin des hostilités, mais l'université est toujours en grève pour réclamer la libération des emprisonnés et l'amélioration des conditions de vie.

Il semble évident cependant que la protestation dépasse le simple niveau des revendications corporatives. L'Etat algérien recueille là le fruit de son interdiction systématique de toute expression libre (le refus absolu et violent de toute prise en compte du particularisme kabyle au printemps 1980 l'avait déjà signifié avec éclat). Il recueille en même temps les dividendes de sa stratégie de développement reposant sur l'industrie lourde et la rente pétrolière.

Les émeutes d'avril 1985 dans la Casbah d'Alger avaient déjà illustré le malaise grandissant qui s'est emparé des couches citadines les plus défavorisées. Le chômage, dont le taux était officiellement évalué à 16,9% en 1984, frappe désormais de plein fouet les citadins (45% des populations urbanisées cherchent un emploi). Au Maghreb comme ailleurs, trop d'erreurs politiques se paient. Heureusement. Espérons donc que l'inspiration de Constantine contre l'Etat et contre l'Islam se propage.

Willy Pelletier

La terre ne tourne pas rond

SELON une vieille légende datant de la fin du XVIII^e siècle, la France serait le pays des droits de l'homme et de la liberté. C'est ainsi que depuis cette époque, la tradition républicaine est pleine d'authentiques défenseurs de la liberté qui ont su bâtir leur carrière politique de bains de foule en bains de sang, poussant l'abnégation jusqu'à aller mourir au front plutôt que d'envoyer leurs braves électeurs à la boucherie.

« Les hommes naissent libres et égaux », disaient Robespierre, Clément, de Gaulle, Giscard et Mitterrand qui ont su faire rentrer cela dans la tête des gens du peuple, qui ont toujours eu du mal à comprendre que ces malades qui nous gouvernent ne voulaient que leur bien. Si, aujourd'hui, en cette fin de siècle nucléarisée et rambotisée, deux cents ans après une révolution volée, la France est de retour et rote Chirac, en attendant Le Pen, c'est bien parce que les temps n'ont pas vraiment changé et que la classe politique actuelle n'est faite que de Gallifet en puissance.

Un temps socialiste sous le règne du bon roi Tonton 1^{er}, plus proche du poing sur la gueule que de la rose, la France était restée fidèle à sa tradition de pays des droits de l'homme. Des droits de l'homme-grenouille depuis que, nageant en eaux troubles, le maréchal Hernu avait gagné quelques palmes d'honneur en terrorisant au large des mers du Sud les « terroristes ». Dans cette France d'asile pour Bokassa et autres Duvalier, où Deferre — socialiste de la tendance thacherienne — extradait le Basque, les « artistes » durassiens à qui on avait épinglé à la boutonnière une superbe sucette d'honneur trouvaient Tonton « sublime, forcément sublime ».

Etalant l'ère du sang et de la boue à la une de la presse-purée, en chemise brune ou en col Mao, la Fange était déjà de retour. Ce Pasqua, qui a plus d'un tour dans son... bip, bip, ne fait pas se retourner Gaston dans sa tombe. On expulse 101 Maliens et quelques Basques, on inquiète des anarchistes dans un Lyon allongé de droite à gauche aux pieds d'un sinistre « Monsieur Tout-Blanc », mais la presse continue de s'émouvoir sur un Bokassa, Bonaparte des temps moderne, et Botha, lui, führer de l'Afrique blanche aux mains sales, circule encore libre.

Dans cette époque troublée, mes idées s'embrouillent et je ne sais plus très bien si Fernando Pereira a été tué par une bombe posée par des flics français en mission presque secrète ou si c'est ce militant basque expulsé récemment de son exil français pour aller se faire torturer dans cette Espagne où Franco n'est pas tout à fait mort. Si les terroristes des cabinets ministériels ont encore de l'avenir devant eux, nous avons quant à nous encore pas mal de pain sur la planche.

DIOGÈNE

Sortons Jaudon de taule !

LORSQUE vous lirez cet article, cela fera 56 jours que Bernard Jaudon (objecteur insoumis), otage de l'Etat français, est détenu à la maison d'arrêt de Châlons (1). De nombreux articles parus dans le *Monde libertaire* vous ont tenu informé de sa situation et il est donc inutile d'y revenir. Sachez que Bernard « a été condamné deux fois (à 3 mois de prison ferme, puis à 1 an) pour le même délit : insoumission (et qu'il) devait sortir de prison le 18 novembre, date qui termine sa première peine ». La justice a décidé « son maintien en détention en attendant l'appel, sachant que cette mesure n'est applicable que pour des peines supérieures ou égales à deux ans » (2).

Bernard Jaudon « a fait le choix de son insoumission. Il l'assume par la prison. Le laisser seul face aux conséquences de cette répression, c'est accepter, à brève échéance, la disparition de toute résistance à l'armée et à la militarisation en général », indique dans un tract son comité de soutien (3). Que faire ? Lentement, trop lentement hélas ! (mais n'en sommes-nous pas tous responsables ?), des antimilitaristes et des pacifistes se mobilisent pour faire reculer l'Etat et ses valets.

Mais dès maintenant, vous aussi, vous pouvez agir :

- en adressant une lettre à la Cour d'appel de Dijon (M. le président de la cour d'appel, Palais de Justice, 21000 Dijon) pour marquer votre solidarité avec Bernard Jaudon et Christophe Brethenet (autre con-



damné au cours du même procès), réclamer leur relâche et la mise en liberté de Bernard ;

- en protestant de même auprès du ministre de la Justice (13, place Vendôme, 75042 Paris. Tél. : [16.] 42.61.80.22) ;
- en écrivant à Bernard Jaudon, pour lui signifier votre solidarité ;
- en contactant organisations, groupes, syndicats et personnalités de votre ville ou de votre région (pour qu'ils prennent position, entre autres à propos de l'interdic-

tion professionnelle induite par la condamnation de Bernard) ;

- en soutenant financièrement son comité de soutien (4) ;
- en demandant pour diffusion un tract d'information et de soutien (5) ;

Voilà quelques actes individuels de soutien qui, dans les semaines à venir, seront relayés par des actions et des initiatives collectives dans toute la France. Mais, nous vous tiendrons informé de ces suites car ce n'est qu'un début...

Georges HOST

(1) Bernard Jaudon, n°3955, maison d'arrêt, B.P. 88, 13, rue d'Autun, 71100 Châlons.

(2) extrait d'un tract édité par son comité de soutien.

(3) Comité de soutien à B. Jaudon, c/o C.E.P., 44, rue Saint-Georges, B.P. 5006 Saint-Jean, 69245 Lyon cedex 01 (tél. : 78.37.42.77) ; et c/o Ecole émanicipée, 16, rue Fournier, 71100 Châlons.

(4) Souscription ou versement automatique (C.C.P. n°1 013 77 R, Lyon, libellé au nom de : Karagiannis Fernand), à adresser au comité de soutien à Lyon.

(5) Tract format 21 x 29,7, quatre pages, 0,70 F l'unité, à commander au comité de soutien de Lyon.

Jeudi 27 novembre
56^e jour de détention pour Bernard Jaudon
(objecteur insoumis), otage de l'Etat français,
détenu à la maison d'arrêt de Châlons.

RÉFUGIÉS BASQUES Répression sur l'air de l'indifférence

LA situation des réfugiés basques en France n'a guère évolué. Depuis la fin du mois de septembre, nous en sommes à 15 expulsions de réfugiés politiques.

Il faut citer, entre autres, le cas de Carlos Gil Garcia, originaire de Biscaye, qui résidait en France depuis 1982, dont les papiers étaient en règle, et qui a été expulsé le 27 octobre vers l'Espagne. Juan Manuel Orma Santos, suspecté d'appartenir à l'E.T.A.-militaire, a été reconduit à la frontière alors qu'il venait de purger cinq mois de prison à Bayonne « pour infraction à un arrêté d'assignation à résidence ». Michel Urriz, qui a été livré le 10 octobre 1986 à la police espagnole, avait été enlevé le matin même à 4 heures à l'intérieur de la prison de Bayonne par la police française.

Il va sans dire que les expulsés sont directement remis entre les mains de la Guardia Civil, qui leur fait subir des tortures... En ce qui concerne le cas des réfugiés

politiques basques sous le coup d'une demande d'extradition, on peut citer l'exemple de Txema Bereciartua, incarcéré depuis le mois de juillet. Txema, qui possède le statut de réfugié, est accusé d'avoir assassiné le 6 février 1975 le maire d'Olaberria, alors qu'il a été prouvé que ce jour-là il a signé par deux fois le registre de présence présenté par les gendarmes à l'hôtel Pics de Valensole où il était assigné. La chambre d'accusation de Pau a rendu un avis favorable à son extradition, début octobre. Son avocat, M^{re} Vergès a aussitôt déposé un pourvoi en cassation contre cet arrêt, visant d'une part la possession par Txema du statut de réfugié politique (qui rend caduque son extradition) et d'autre part, le peu de sérieux de la demande espagnole au vu de la démonstration faite par le ministère public sur l'affaire d'Olaberria.

Un autre réfugié, Jesus Jimenez Urbano, réfugié depuis février

1985, a été placé sous écrou extraditionnel à la maison d'arrêt de Carcassonne le 2 octobre dernier. Une demande d'extradition est parvenue au gouvernement français, et il faudra plus d'un mois pour que la Cour d'appel de Montpellier statue sur ce dossier.

Ces diverses mesures, toutes aussi critiquables sous l'aspect juridique les unes que les autres, rentrent dans le cadre des engagements politiques pris entre les gouvernement de Madrid et de Paris pour resserrer d'un cran l'état placé autour des victimes de la répression, exercée envers les réfugiés basques et le mouvement basque ; engagements appelés « collaboration antiterroristes ».

Le ministère de l'Intérieur espagnol a sans aucun doute trouvé dans le gouvernement Chirac un collègue encore moins regardant que les précédents, en ce qui concerne la conformité avec les normes communément admises en régime démocratique. La complicité Pasqua-Barrionuevo sur la mise au pas des réclacitrants à l'autorité centrale est consommée, et désormais tout est bon pour éteindre les ardeurs de ceux qui placent leurs espoirs dans le mouvement basque, surtout quand ils sont dans la situation de réfugiés-déportés.

En Euskadi-Nord, l'accueil et la mise en sécurité des réfugiés devient une préoccupation qui s'étend jusqu'à des secteurs de population qui, jusque là, se désengageaient de leurs responsabilités sur les institutions compétentes. Ainsi une quarantaine d'élus ont manifesté publiquement leur volonté de s'opposer à la dégradation de la situation des réfugiés en

Euskadi-Nord. Six cents personnes au moins continuent de réclamer l'application de la Convention de Genève aux réfugiés pour qu'ils puissent échapper à l'angoisse quotidienne de tomber sous le coup de la loi antiterroriste. Et, également, pour que d'une part les réfugiés-déportés ne soient plus des « otages » en souffrance dans les consignes des continents américain ou africain, et que d'autre part le peuple basque soit soutenu au nom de la soli-

darité internationale, lorsque les siens sont persécutés lorsqu'ils exercent leur droit de demande d'asile et de protection auprès des Etats signataires de la Convention de Genève.

On l'aura compris, les gouvernements tentent de régler coûte que coûte le problème basque par la répression, aujourd'hui, et que tout se passe dans l'indifférence quasi générale.

MARTINE

Grève de la faim (suite et fin)

LA grève de la faim entamée par Kheira, enceinte de 9 mois, le 12 novembre dernier pour que la situation de son mari El Sayed soit régularisée, s'est terminée lundi 17 novembre, après que Kheira ait eu des garanties quant à cette régularisation. Nous ne reviendrons pas sur le début de l'affaire qui a été largement relatée dans le *Monde libertaire* n°638.

Le lundi 17 novembre, à 18 h, un rassemblement de soutien a eu lieu place Notre-Dame à l'appel du comité de soutien. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes. Au cours de cette manifestation, le comité de soutien a fait un bilan de la situation à ce jour, indiquant que le mari de Kheira était convoqué à la Préfecture de Paris vendredi 21 novembre.

Ce même jour, après le rassemblement, Kheira a reçu des garanties de l'Elysée sur la régularisation de la situation de son mari. C'était une des requêtes du comité de soutien, si les autorités administratives ne reve-

naient pas sur leur décision. Aussi-tôt, le mouvement entamé par Kheira a été arrêté car elle estimait que ces garanties étaient sérieuses.

Vendredi 21 novembre, El Sayed s'est rendu à la préfecture pour obtenir un titre de séjour. Il semblerait que l'administration ne lui aurait délivré qu'un titre de séjour pour trois mois. La situation semble réglée pour le moment, mais rien ne garantit que dans trois mois une nouvelle autorisation soit délivrée.

La situation des immigrés en France, avec l'arsenal juridique qui a été mis en place, ne risque pas de s'améliorer. Le cas de Kheira et d'El Sayed n'est pas unique. On peut rappeler que, depuis septembre, il y a eu plus de 1 700 personnes renvoyées dans leurs pays d'origine. Ce cas, parmi d'autres, doit inciter à une résistance et à une dénonciation des lois sécuritaires et xénophobes mises en place par un gouvernement piétinant allègrement les libertés fondamentales.

M.I.



AUTRICHE

A bas la calotte !

Il y a quelques mois, dans un numéro du Monde libertaire (n°616, avril 1986), un article signé Dagmar relatait la chasse aux hérétiques qui sévit en R.F.A. En effet, un article du code pénal allemand stipule que peut être condamné à une peine de prison, pouvant aller jusqu'à trois ans, toute personne qui blasphème Dieu. Au nom de cet article, différentes personnes ont déjà été inquiétées et même condamnées par la justice allemande et l'on peut dire que s'organise une véritable « chasse aux sorcières ».

Pour organiser la riposte, un groupe anticlérical s'est créé : la Bunte Liste Freiburg (1), arborant comme sigle la caricature maintenant connue mondialement (voir ci-contre). Les dernières nouvelles des procès contre les hérétiques ont leur source en Autriche, cette fois. En mai 1985, l'Alternative socialiste de Salzburg organisait une semaine anticléricale dans cette même ville, utilisant la caricature de la Bunte Liste Freiburg pour leur affiche d'information.



Alors que les procès de Fribourg contre cette même caricature avait amené le gouvernement ouest-allemand à se soumettre à la pression du public international et que le tribunal de seconde instance de cette ville — après un an et demi de procédure pénale — avait dû arrêter sa propre décision d'engagement de la procédure, la justice autrichienne réattaque, quatre mois après sa petite sœur ouest-allemande.

L'attente d'un an et demi pour mettre en accusation l'Alternative socialiste montre que le gouvernement autrichien sait quel en est l'enjeu ! Influencé par son homologue allemand, la justice autrichienne a préféré différer son accusation plutôt que de prendre le risque par une décision immédiate de se voir confrontée à son opinion publique et par là-même de ternir son image démocratique.

Quatre mois après la décision de la justice ouest-allemande, les magistrats autrichiens estiment que l'affaire aura été oubliée et qu'ils peuvent tenter une nouvelle attaque. Ceci démontre une fois de plus avec quelle résolution et combien d'énergie le gouvernement poursuit sa campagne



— mondiale — de réclercalisation.

« Nous ne tolérons pas à Salzburg ce que nous avons refusé à Fribourg : nous exigeons l'arrêt immédiat de la "procédure de blasphème" ou bien un jugement d'acquiescement de première classe pour l'Alternative socialiste », écrit la Bunte Liste Freiburg dans ses tracts d'information. D'autre part, elle appelle à envoyer des lettres de protestations à : 1. Landgericht Salzburg (tribunal de seconde instance), z. Hd. Richter Günthör Kajetanerplatz 1, A - 5020 Salzburg, Autriche. 2. Bundesministerium für Justiz (ministère fédéral de la justice), z. Hd. Herrn B.M. Dr. Harald Ofner, Neustiftgasse 2, A - 1070 Wien, Autriche. Avec une copie à la Bunte Liste Freiburg ou à l'Alternative socialiste, 4, A - 5020 Salzburg, Autriche.

Rel. internationales (D'après des informations de la Bunte Liste Freiburg)

(1) Bunte Liste Freiburg, Postfach 254, D - 7800 Freiburg, R.F.A.

FRANCE

Soutien à Eric Hébert

« On February 5th 1986, I was called up and I had joined the army forces based in Douai, as a conscript. I did not go there because I am an anarchist and a pacifist. I fight against conscription because it is the institution that stands for the submission and the destruction of men.

« I am convinced that peace will only be made possible when all the armies throughout the world and all death machinery are abolished and when all the justifications for war are no longer available.

« Authority, the basis of the present social order, must be destroyed. The building up of a libertarian society will put an end to war and to the other diseases of today's society.

« I know that insubordination is not an easy thing to do. I may be sentenced to a two year imprisonment but I do believe it means hope for a new world where nobody will have to obey. »

Eric Hébert

At the moment, french justice hasn't examined Eric's case but it's a matter of days or months. That's why we are asking you to support him when he needs it, in order to stop the prosecution against him and also to ask for his release once he is arrested.

« Il 5 febbraio 1986, io dovero recarmi alla caserma di Douai per effettuare il mio servizio militare. Mi ci sono rifiutato per via delle mie convinzioni anti-militariste e anarchiche.

« Io combatto l'esercito in quanto strumento di sottomissione e di distruzione dell'individuo. Io sono convinto che la pace esisterà quando gli eserciti del mondo intero e tutti i loro strumenti di morte saranno soppressi, e quando saranno abolite tutte le cause di guerra.

« L'autorità, pietra cardinale dell'edificio sociale attuale deve essere distrutta. L'edificazione d'una società libertaria eliminerà la guerra e gli altri mali della società attuale.

« Io so che essere renitente non è facile e che rischio due anni di prigione, ma credo anche nella speranza di un mondo nuovo dove nessuno dovrà sottomettersi. »

Eric Hébert

Per il momento la giustizia non si è ancora occupata del suo caso ma è solo una questione di mesi, di giorni...

Per questo noi domando di partecipare al suo sostegno al fine di arrestare tutte le procedure in corso di lui e domandare la sua liberazione al momento per suo arresto.

Comité de soutien à Eric Hébert B.P. 58, 76160 Darnetal France

Relations internationales F.A.F.

NORVÈGE

A propos d'insoumission

ACTUELLEMENT, il y a plus de 120 insoumis totaux en Norvège. Leur nombre a considérablement augmenté ces dernières années. En comparaison, de 1923 à 1983, il y avait eu moins de 40 insoumis totaux en tout.

Envers les insoumis totaux, la loi norvégienne est unique en son genre. A la place d'une condamnation judiciaire comme dans d'autres pays, les insoumis totaux sont tout simplement mis directement en prison, considérée alors comme un moyen d'accomplir un service

civil ! Il n'y a de cette façon aucune possibilité d'y échapper. Le refus d'accomplir un service civil mène droit à l'emprisonnement, alors dénommé « service civil » !

Durant leur incarcération, les insoumis totaux sont traités de la même façon que les criminels de droit commun. La période à passer en prison est équivalente à la durée du service civil qu'ils ont refusé d'accomplir. Pour la plupart d'entre eux, cela signifie que toute la période du service civil — soit 16 mois — doit se passer en prison.

Depuis 1983 néanmoins, aucun insoumis total n'avait été emprisonné en Norvège. Cela était dû au dépôt d'un recours en cassation à la Commission européenne des droits de l'homme, ce qui avait eu pour effet l'arrêt momentané des emprisonnements. Après un débat en octobre 1985, à Strasbourg, la commission refusa purement et simplement de se saisir de l'affaire. Après cela, le ministère de la Justice norvégien décida de mettre en prison dix insoumis totaux.

Le premier devait commencer sa période en prison le 5 mai 1986. Mais il y a eu un nouveau recours en cassation contre le gouvernement norvégien. Il est fondé sur le fait que les décisions arbitraires d'emprisonnement sont contraires à la Constitution norvégienne, d'après laquelle seuls les tribunaux peuvent infliger des peines de prison. L'autre argument est qu'aucun service civil ne peut s'effectuer dans une cellule de prison : une telle incarcération équivaut en fait à une peine de prison.

Ce recours en cassation a une nouvelle fois stoppé les emprisonnements car le ministère de la Justice a décidé de les suspendre en attendant la décision de la cour. Le recours en cassation est à l'ordre du jour de la cour les 12 et 13 janvier 1987. Pendant ce temps, les insoumis totaux norvégiens préparent des actions et des manifestations pour sensibiliser l'opinion publique, étant donné que la législation et les tribunaux sont très durs à leur égard.

Pour plus de renseignements, on peut s'adresser (en anglais) à Kampanjen Mot Verneplikt, Postboks 8248, Hammersborg, Oslo 1, Norvège.

Rel. internationales

POLOGNE

Cinquième anniversaire de la proclamation de la loi martiale

Le Workers Solidarity Alliance (W.S.A.), la section nord-américaine de l'Association internationale des travailleurs (A.I.T.), appelle à une journée internationale de soutien aux travailleurs polonais et au mouvement polonais antimilitariste indépendant, pour le samedi 13 décembre 1986. Au moment du cinquième anniversaire de la proclamation de la loi martiale, le W.S.A. interpelle donc l'ensemble du mouvement libertaire à montrer sa solidarité permanente à l'endroit des travailleurs polonais en participant à des actions de protestations.

Il est suggéré de porter les efforts sur les établissements polonais (y compris commerciaux) installés de par le monde. Toute forme de protestation permettra de rappeler à l'Etat polonais que la classe ouvrière internationale n'oubliera jamais le mouvement ouvrier indépendant polonais.

Le secrétariat national du W.S.A. demande également la libération immédiate de Wojciech Jankowski. Agé de 21 ans, il a été arrêté pour insoumission au service militaire et est l'un de ces nombreux jeunes qui commencent de plus en plus à résister à la militarisation forcée de la jeunesse polonaise.

Le W.S.A. demande à tous les groupes, individus et organisations qui s'engageront ce samedi 13 décembre, à faire part à son secrétariat national de leurs initiatives ou des informations qu'ils auront pu recueillir. W.S.A., National Secretary, 339, Lafayette street, room 202, New York, N.Y. 10012, Etats-Unis.

Relations internationales

ESPAGNE

Les gouvernements passent la répression demeure

LA Confederación Nacional del Trabajo (C.N.T.), confédération nationale des travailleurs a édité tout récemment une brochure de 100 pages sur les détentions de cinq camarades de Vittoria, interpellés un 27 novembre 1984 et qui, sous couvert de la loi antiterroriste, resteront pendant 9 jours entre les mains des flics.

Le Monde libertaire a déjà eu l'occasion de parler de cette affaire et, faut-il le rappeler, le congrès de Perpignan de la Fédération anarchiste s'était engagé à soutenir les camarades de la C.N.T. luttant, comme il est convenu de l'appeler, contre une scandaleuse machination policière et civile. Cette affaire s'est finalement terminée par des libérations conditionnelles, après 30 mois de prison et le versement de 3,5 millions de pesetas de caution. L'échéance des procès approche et la menace de peines pouvant aller jusqu'à 107 ans de prison (sic) n'est absolument pas écartée.

Ce dossier a pour but de faire connaître le cas de ces militants syndicalistes arrêtés en novembre 1984, mais également donne l'occasion à la C.N.T. de rappeler ce que fut la lutte des travailleurs au sein

de l'usine Michelin à Vittoria et de dénoncer par là-même la collusion gouvernement-police-patronat. Cette machination visait à étrangler et réprimer une pratique syndicale militante constamment en opposition à la politique de concertation sociale qui prit ses racines dans le pacte de la Moncloa, en 1977.

Ce dossier, très complet, prouve également que le soutien national comme international n'a pas failli. A la suite de la C.N.T., nous pouvons rappeler qu'il est nécessaire d'intensifier la campagne de protestation dès maintenant, et ce jusqu'aux procès.

Il est possible de se procurer ce dossier en s'adressant directement au secrétariat général de la C.N.T. Toutefois, nous mettons à la disposition de tous les groupes et personnes qui en feront la demande un dossier de presse reprenant les parties essentielles de cette brochure ; dossier de presse auquel s'ajoutent les articles et analyses que la F.A. a publié par l'intermédiaire de ses différents secrétariats.

Rel. internationales

C.N.T., Sagunto, 15, 28010 Madrid, Espagne.



DROGUE

Le crack parlons-en !

ALAIN DELPIROU, co-auteur de « Coca coke » (éditions La Découverte), nous présente dans l'article suivant le crack — dérivé de la cocaïne et non de l'héroïne comme nous l'indiquons par erreur la semaine dernière. Cette drogue moins chère que le produit-mère fait des ravages aux Etats-Unis, parmi les plus pauvres. Elle arrive en France.

UNE nouvelle drogue a fait son apparition aux Etats-Unis depuis 1981 : le « crack ». Ce produit particulièrement dévastateur est officiellement encore inconnu dans notre pays. Qu'en est-il exactement ? « Le crack est le rêve du dealer et le cauchemar de l'utilisateur. » C'est par cette phrase que le docteur Arnold Waston, responsable de S.O.S.-Cocaïne 800 hot line, le service téléphonique qui vient en aide aux toxicomanes, qualifie le crack ! Ce constat pathétique fut publié en décembre dernier dans un rapport alarmant de l'hôpital Fair Oaks, de Summit (New Jersey).

Ce dernier né dans la panoplie des stupéfiants du pays de l'oncle Sam traduit très certainement un tournant dans l'histoire des drogues. A cela plusieurs raisons. L'apparition de ce nouveau toxique sur le marché nord-américain de la « dope » marque et correspond à l'étape d'une société en crise, mais surtout répond à une demande provenant d'un nouveau

public souvent peu fortuné, au comportement différent des 5 à 10 millions de cocaïnomanes réguliers recensés aux Etats-Unis, pour 1985.

Le crack, c'est quoi au juste ?

Le crack (1), qui traduit par son appellation le bruit de l'écrasement des cristaux de cocaïne, prend aussi la dénomination de « rock » dans l'ouest californien. C'est un puissant dérivé de la cocaïne (2), qui se présente sous forme de boulettes composées de cristaux beiges ou marrons, vendues dans des ampoules transparentes ressemblant à des capsules de vitamines. Les trafiquants nord-américains peuvent, à partir d'un gramme de « coke », élaborer facilement huit boulettes de crack, qui sont ensuite proposées à la vente au détail dans la rue entre 10 et 25 dollars l'unité.

Le crack a fait son apparition à Los Angeles dès la fin de l'année 1981, pour s'installer très rapidement dans les autres grandes métropoles américaines. En 1984, le crack est ainsi signalé à Chicago, Détroit, Dallas, Miami, et enfin à New York en 1985. Le grand public apprend son existence par les faits divers qu'il suscite. Tel adolescent de 16 ans, sous l'influence de ce stupéfiant, tue sa mère à coups de couteaux. Tel autre jeune de 10 ans est arrêté par la police pour vente de crack, négoce qui lui rapportait quotidiennement au moins cents dollars (sept cents francs français).

Un dangereux poison

Les trafiquants, qui ne manquent pas d'idées, n'hésitent pas à donner gratuitement les premières doses... pour mieux fidéliser la clientèle, en quelque sorte. Mieux ! On voit même apparaître une chaîne qui va directement du producteur au consommateur, sous la forme de « crack-houses ».

Les « crack-houses » made in U.S.A. possèdent la particularité d'être à la fois des fumeries de crack et de véritables mini-usines de production de ce produit. Ces lieux de consommation de drogues, à l'abri des regards indiscrets et protégés par des portes blindées en cas d'arrivée intempestive de la police, commencent à proliférer aux Etats-Unis.

Ces « crack-houses » évoquent les fumeries d'antan de Shanghai, à ceci près qu'aujourd'hui elles sont dotées de l'air conditionné. Les maîtres des lieux mettent à la disposition des clients le nécessaire pour une utilisation optimale du crack. Les responsables anti-drogues de Los Angeles ont recensé pas moins de mille « crack-houses » en 1984 dans leur ville.

En fumant le crack, l'utilisateur s'expose à des effets très destructeurs. Aspirée par les poumons, la drogue emprunte le circuit d'alimentation en oxygène du corps humain, puis gagne en cinq à huit secondes le cerveau. On ne compte plus les cas de démente, de paranoïa qui sont parfois à l'origine d'actes violents pouvant aller jusqu'à l'homicide après son inhalation. Parfois, c'est la mort par arrêt cardiaque qui attend le toxico-

mane au bout du voyage. Actuellement, cette substance qui fait fureur aux Etats-Unis provoque des désastres dans les quartiers déshérités des grandes cités nord-américaines, en raison notamment de son coût modeste.

Les réactions...

On estime que près d'un million de citoyens américains, répartis dans 25 Etats de l'Union, auraient déjà touché au crack. Rien qu'à New York, le nombre de consommateurs avoisinerait les deux cents mille. Ce stupéfiant séduit surtout les jeunes et les enfants.

Face à cette épidémie, des marches anti-crack sont organisées régulièrement à New York, réunissant des mères de famille,

Tout s'accélère cependant le mois suivant, en septembre. Le crack traverse les frontières américaines. On en saisit ainsi pour la première fois au Canada. Des rumeurs font état de sa présence en Espagne. En France, à la fin septembre, un membre de la B.S.P. annonce à un organe de presse que « trois cas de crack ont déjà été détectés à Paris ». Le 8 octobre, c'est au tour de la Suisse de connaître sa présence, plus précisément dans le canton de Vaud. L'office fédéral de la Santé publique de Berne signale à l'opinion publique la détection du premier toxicomane, victime du crack dans la confédération helvétique.

Le 17 du même mois, c'est un laboratoire clandestin de transformation de cocaïne en crack qui est

crack vient tout juste d'être démantelé à Bruxelles. A quand sa vente et son cortège de dealers dans les allées et couloirs du Forum des Halles à Paris ?

Alain Delpirou *

(1) Le crack est obtenu, selon « La Lettre médicale » (vol. 8, n°17), en préparant une solution aqueuse de chlorhydrate de cocaïne additionnée d'ammoniaque pour alcaliniser la solution et précipiter la cocaïne sous forme d'alcaloïde.

(2) La cocaïne est un alcaloïde contenu dans la feuille de l'erythroxylum coca, arbuste qui pousse en Amérique du Sud, jusqu'à 1 800 mètres d'altitude. En 1985, les surfaces plantées de coca sur le continent sud-américain ont très certainement dépassées les deux cents mille hectares (Bolivie, Pérou, Brésil, Colombie et Equateur), pour une production minimum de 140 000 tonnes de feuilles de coca, dont 50 000

LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

• CHEVAL BLANC. La liberté (presque) totale des prix, c'est pour bientôt d'après Balladur. A titre d'exemple, la quasi-totalité des tarifs publics locaux devrait être librement fixée par les collectivités locales dès le 1^{er} janvier 1987. Une révision à la baisse devrait logiquement s'ensuivre.

• MADELIN CONTRE DIEU. Le Jour du Seigneur sera bientôt du passé. Alain Madelin, ministre de l'Industrie, s'est déclaré favorable à l'ouverture des magasins le dimanche. La polémique est relancée sur cette mesure qui risque, une fois de plus, de faire subir ses inconvénients (horaires, salaires) aux travailleurs.

• SCIENCE-FICTION. Pasqua, ministre des bavures, lance une « campagne nationale d'information sur les risques du nucléaire » (1). Atomiser les atomes ou intoxiquer le public ?

• SANTÉ. Le 11^e plan de nationalisation de la Sécurité sociale prévoit (pour permettre l'économie de 8 à 10 milliards de francs) entre autres : l'augmentation du forfait hospitalier, le remboursement à 40% des médicaments dits « de confort », la fin du remboursement à 100% des « petits » actes chirurgicaux et la modification du calcul des indemnités journalières. Le budget de l'armée, lui, se porte très bien, merci !, et le service militaire n'est toujours pas payant.

MAUVAISES LANGUES. Greenpeace mène campagne et accuse les autorités helvétiques d'accorder nombre de passe-droits aux industriels polluants, moyennant... monnaie. L'or du Rhin en quelque sorte ?



Produits exposés dans une devanture de « Head shop » New-Yorkais, où l'on distingue nettement les pipettes à eau nécessaires pour l'utilisation du crack. Le maire, M. Koch, a renoncé à fermer ces boutiques pour ne pas réduire au chômage des électeurs

d'anciens drogués et des militants associatifs. Plus intéressant, le mouvement radical des Blacks Muslims s'est joint à cette croisade anti-drogue et forme des piquets de surveillance à proximité des maisons suspectées d'être des « crack-houses ». Parallèlement, les Guardian Angels distribuent dans le métro des tracts dénonçant les méfaits et dangers du « rock ».

Devant l'ampleur des dégâts, les autorités new-yorkaises de police ont décidé de mettre sur pied une unité de lutte anti-crack, composée d'une centaine de policiers en civil, choisis parmi les meilleurs, pour lutter contre ce nouveau fléau.

Mais au-delà de ces initiatives, on reste perplexe devant de telles mesures quand on sait que l'existence des « Heads shops », magasins où l'on peut acheter le plus légalement du monde le nécessaire atrait du parfait cocaïnomanes ou maintenant crackomane, n'est nullement menacée. Bien au contraire.

Et en Europe ?

L'Europe dans tout cela... l'heure du crack est-elle arrivée ? En mai 1986, le commissaire Foll, responsable de la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme (B.S.P.) confie à des journalistes « que le crack n'existe toujours pas dans la capitale ». Trois mois plus tard, le 25 août, lors d'une brève entrevue avec le commissaire Franquet, patron de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.), ce dernier me déclare à son tour que le crack est toujours inconnu officiellement sur le territoire national.

découvert dans la région de Cologne (R.F.A.). L'office criminel régional de Dusseldorf arrête à cette occasion une bande internationale de 27 personnes, saisissant au passage 1,6 kilogramme de cocaïne et 100 grammes de crack déjà préparé. Ce laboratoire, situé à quelques centaines de kilomètres des portes de l'hexagone, capable d'inonder sans trop de réelles difficultés l'Europe occidentale, ne traduit-il pas une tentative d'implantation du crack sur le marché européen de la « dope » ? On peut légitimement se poser la question. Malheureusement, il semble déjà possible de répondre par l'affirmative. En effet, au début de ce mois de novembre, un autre laboratoire de

tonnes sont destinées à la consommation légale (mastication, Coca-Cola, thé de coca, etc.).

La cocaïne fut découverte entre 1858 et 1860 par un jeune chimiste allemand, Albert Niemann, de l'université de Göttingen. Depuis, la cocaïne a acquis ses lettres de noblesse. Elle est vendue sous forme de poudre contenant un sel, le chlorhydrate de cocaïne, et selon les estimations qui font état de plus de soixante tonnes de cocaïne entrées illicitement aux Etats-Unis en 1985, la « coke » représenterait sans doute une valeur financière de l'ordre de 100 milliards de dollars. Soit la source la plus importante de revenus illégaux au pays de Reagan.

* Alain Delpirou est le co-auteur, avec Alain Labrousse, de l'ouvrage « Coca coke », éditions de la Découverte, Paris, 1986, 89 F, en vente à la librairie du Monde libertaire (N.d.R.).

Drogue connection

TOUT en se faisant les hérauts de la répression de l'usage de la drogue, les tenants du pouvoir, partout sur la planète, n'en restent pas moins souvent les principaux bénéficiaires : pour financer leur Etat ou... à titre privé.

Aussi, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les exemples de la Colombie, au gouvernement truffé de trafiquants de cocaïne, ou celui de la Birmanie dont le parti communiste au pouvoir gère pour ainsi dire officiellement la culture et la distribution de l'opium (rapport : un tiers du P.N.B. !). Sans quitter le Triangle d'Or, le cas de la Thaïlande est aussi à retenir. Son gouvernement, président en tête, tout en exerçant une répression interne sauvage, n'hésite pas à affirmer devant les caméras de télévision que dans un système économique libéral, il est logique que l'offre réponde à la demande et qu'il est hors de question de réduire ou d'interdire la production d'opium, utile à l'économie nationale (et à quelques militaires bien placés).

A propos de militaires, comment ne pas évoquer le cas des services spéciaux, C.I.A. notamment, qui s'auto-financent entre autres par le trafic de la drogue (et celui des armes) ; de même que les factions rivales libanaises dans une région pourtant moins fertile que l'Asie et l'Amérique latine. Nos barbouzes pourraient-elles perdre cette dangereuse manie ? On peut leur faire confiance.

LUCIANO

Les origines du mouvement anarchiste en Chine

JEAN-JACQUES GANDINI nous avait véritablement laissés sur notre faim lorsqu'il avait rédigé son opuscule sur Ba Kin, très intéressant mais bien mince. Il y avait tant de choses à apprendre encore sur l'anarchisme en Chine ! Avec la coopération de l'Atelier de création libertaire, il vient de combler ce manque en publiant l'ouvrage promis sur les anarchistes aux sources de la révolution chinoise (1).

Le mérite de Gandini est de rassembler des textes sur le sujet qui étaient jusque-là épars, de rectifier leur mésinterprétation erronée vis-à-vis de l'anarchisme (surtout pour le livre de Scalapino et Yu, resté pendant longtemps la principale source accessible mais ô combien trouble, et ressorti en édition pirate en Angleterre sous la forme d'un magazine), d'apporter des compléments indispensables (grâce en particulier au très précieux ouvrage de référence que constitue maintenant le récent volume du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international* que Bianco et Chevrier ont consacré à la Chine) et de les faire paraître en français.

Gandini souligne avec juste raison ce que d'autres auteurs n'avaient pas manqué de remarquer : le maoïsme a puisé dans l'anarchisme son appel à la dynamique des masses, son alliance ouvriers-paysans-intellectuels, sa prise en compte du monde rural au-delà d'un simple ouvriérisme, une certaine utopie de l'homme nouveau mais marqué du sceau autoritaire. Il faudrait rappeler sans fausse pudeur qu'il y a pris aussi ses hommes : à l'image de ce qui s'est passé au Japon ou même en France, par exemple, un certain nombre d'anciens anarcho-sindicalistes a constitué la première génération de militants du parti communiste, à une époque où les bolcheviques étaient bien souvent assimilés à des anarchistes organisés !

Les conclusions sur le nécessaire *aggiornamento* de l'anarchisme sont en revanche contestables posées comme elles le sont. Le problème de fond c'est qu'en effet Gandini semble considérer l'anarchisme comme une idéologie, donc soumise aux caprices du temps et de l'espace, ce qui n'est pas le cas. Car sinon comment expliquer que l'anarchie ne cesse d'être présente à toutes les époques et dans tous les lieux ? En tout cas, le maoïsme, lui, a bel et bien disparu. Et il ne faudrait certes pas que l'anarchisme se transforme en idéologie pure et simple, même de la part de ceux qui voudraient dépolémiser !

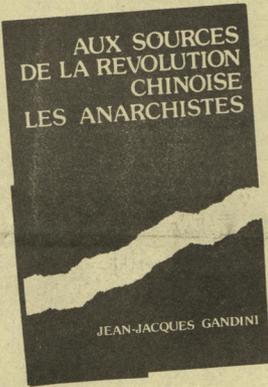
J.-J. Gandini note que son ouvrage n'a pas de prétention scientifique et précise qu'il n'a pas traduit directement l'ensemble de ses sources du chinois. Il est néanmoins dommage que dans ses références, il oublie quelquefois les auteurs auxquels il les doit. Wat Tyler, en particulier, qui a réalisé la lourde tâche de traduire du japonais l'ouvrage de l'historien Nohara Shirô sur le Mouvement du 4 mai n'est même

pas cité, alors que par ailleurs l'introduction originale qu'il en avait faite est reprise pratiquement mot pour mot pour former le chapitre III-1 (« Le contexte »). Nohara lui-même, non seulement fournit l'essentiel du chapitre III mais également une partie du chapitre IV (partie I) ou même du chapitre II (sur les pionniers de l'anarchisme en Chine et au Japon). Albert Metzler non plus n'est pas nommé comme l'auteur de l'article « The origins of chinese anarchism », d'abord publié par Coptic Press en 1968.

Ces remarques n'affectent en rien l'importance du travail effectué par Gandini. Elles apportent simplement une conclusion logique : il faudrait s'attaquer directement aux documents rédigés en chinois. Pour la prochaine fois ?

Philippe PELLETIER

(1) J.-J. Gandini, « Aux sources de la révolution chinoise, les anarchistes. Contribution historique de 1902 à 1927 », éditions A.C.L., 242 p., 82 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.



« Dormir la lune dans un œil et le soleil dans l'autre »

de, et avec Brigitte et Jacques Sarthou

UN homme-enfant aux cheveux blancs, fatigué de son unique existence, se heurte à un mur. Près de lui, une femme, sans âge, qui voyage avec lui. Elle s'assoit, respire d'aise et pose son corps fatigué. « Dans errance, il y a

erreur. » Le mur les enferme. Elle est arrivée, lui repart.

La femme multiple joue avec son miroir, et s'amuse de sa mystérieuse chatte. De ses caresses jaillit, superbe et sauvage, une comtesse cathare. L'homme s'est introduit auprès d'elle et lui a exposé sa quête. Ils échangent leurs histoires contre leur histoire, recréant — amour courtois oblige — de tournants langages aux rythmes de moins en moins enfantins ; leurs rites initiatiques s'anéantissent dans un sens historique qui, par une étrange alchimie, les transmue en démiurges, puis les fige en décor, chatte, miroir, puis mur, matière et enfin plus rien.

Sous les voutes moyenâgeuses du théâtre Essanon de Paris (1), Brigitte et Jacques Sarthou (ainsi que la chatte Claudine) nous offrent un rêve dont on se souvient avec bonheur et effarement, entre le surréalisme et la fatalité historique.

C.A.

(1) Théâtre Essanon de Paris, 6, rue Pierre-o-Lard (angle du 24, rue du Renard), Paris 4^e (tél. : 42.78.46.42), jusqu'au 14 décembre. La pièce commence à 20 h 30 (sauf les samedis et dimanches, matinées à 17 h, et relâche les lundis). Si vous arrivez plus tôt, un charmant troubadour vous offrira gracieusement de quoi vous désaltérer. Prix des places (tout compris) : 80 francs.



« Rêves de sable châteaux de sang » de Yves Frémion

« **N**OUS ne sommes que des Constructeurs. Nous n'avons rien d'autre à faire qu'à construire et à... espérer. En attendant Révo. Ou un autre. » Depuis la nuit des temps, les Constructeurs bâtissent sur la plage un gigantesque château de sable. Mais rapidement celui-ci est emporté par la grande marée. Alors, lorsque la mer se retire, ils le reconstruisent espérant, avec une vaine ténacité, qu'ainsi leur dieu Révo reviendra à eux.

Rien n'entame leur foi en Révo, car ils ne peuvent s'imaginer faire autre chose que croire et obéir. Même quand ils auront la preuve que leur croyance n'est qu'illusion, ils refusent d'en tenir compte, ne pouvant vivre (mais cela s'appelle-t-il vraiment vivre) sans une religion — même si pour cela ils doivent attendre un autre Dieu tout aussi hypothétique.

Dans ce recueil d'une dizaine de nouvelles fantastiques, Yves Frémion décrit un avenir plus ou moins proche, mais ressemblant étrangement à notre présent. On y retrouve des idiots en uniforme (pléonasmes), des magouilles politiques, la falsification de l'Histoire, l'intolérance... mais, parfois, il y a le petit grain de sable qui détraque tout. En plus, tout cela est écrit avec un humour féroce (il y a une multitude de clins d'œil) qui fait de la lecture de ce livre (1) un réel plaisir.

CHRISTOPHE (Le Mans)

(1) Yves Frémion, « Rêves de sable, châteaux de sang », éditions J'ai lu, n°2054, 18 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

SPECTACLE

Font et Val

UN bon coup dans la tronche, deux heures durant, à tout ce que le pays peut trimballer comme couleur politique, connard moyen ou beauf à béré... ça fait du bien. Deux heures avec Font et Val, c'est toujours deux heures de bouffée d'oxygène dans la rigolade. Le nouveau spectacle des deux compères n'échappe pas à la règle de leurs précédentes prestations. Bernard Pivot, Léotard, Le Figaro, le parti communiste, les corridas, Pasqua/Pandraud... sont désos-

sés de tout ce qu'ils peuvent avoir de triste, de sordide, et balancés dans la poubelle à grands coups d'humour dans le derrière.

Bref, Font et Val en super-forme dans ce spectacle nouvelle cuvée, même si l'on peut sentir un léger essoufflement dans les compositions des chansons. Les sketches, eux, restent parfaits même s'il est évident que le retour de la droite leur a redonné un punch certain. Il est vrai que des Chalandon, Pasqua et autres Léotard portent déjà

par eux-mêmes leur propre caricature, mâchant le boulot aux deux artistes.

Une dernière information pour prouver, s'il en est encore besoin, que la droite n'a pas le monopole de la connerie : le maire socialiste d'Angers, Jean Monnier, rocardien notoire, n'a pas trouvé plus ridicule que d'interdire l'affiche de Font et Val sur la ville, sous le prétexte de moralité publique. Lorsqu'on connaît notre maire, curé de gauche qui n'en est pas à son coup d'essai, nul doute que son initiative relève plus de la pudibonderie que de toute autre considération (quelle que soit d'ailleurs l'appréciation que l'on peut porter sur l'affiche de Cabu, représentant Font et Val sodomisant, hilares, Léotard vêtu en moine et joignant les mains).

PATRICK (Gr. d'Angers)

Le spectacle de Font et Val est à l'affiche à Paris, au T.L.P.-Déjazet, à partir du 25 novembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 (dimanche, à 16 h, et relâche le lundi). Entrée : 100 F (réduction pour les porteurs de la carte de Radio-Libertaire) et 70 F pour les possesseurs de la carte du T.L.P. En première partie, la Compagnie du Châlet. T.L.P.-Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3^e (tél. : 16.1.42.74.20.50).



« Ceux de Barcelone »

de H. E. Kaminski

LES ouvrages consacrés à la révolution espagnole continuent de paraître en cette année du cinquantième. Il devrait y en avoir plus et nous devons l'un des derniers aux éditions Allia. Il s'agit d'une réédition : *Ceux de Barcelone*, de Kaminski. Ce livre a été écrit à chaud, en 1937, après quelques mois de présence en Catalogne et sur le front d'Aragon.

Il a été en son temps abondamment utilisé par Erzberger, qui le cite dans *Le bref été de l'Anarchie*. Ce dernier auteur en avait d'ailleurs extrait les principaux passages, comme le très célèbre récit de l'enterrement de Durruti. Il était bon que l'on puisse posséder l'œuvre intégrale de nouveau. C'est un témoignage bref dans le temps et l'espace : 4 mois en Catalogne. H. E. Kaminski est excellent quand il raconte ce qu'il a personnellement vécu. Son récit faiblit quand on le sent témoin de seconde main.

Il fait partie de ces hommes étonnants, comme Jean Maitron, qui tournent autour du mouvement libertaire, qui éprouvent pour lui beaucoup de sympathie, mais qui ne comprennent rien, de l'intérieur, à nos idées ! Leur propre grille d'analyse ne leur permet pas d'intégrer les notions de gestion directe, par exemple. Ils n'y voient qu'une application naïve d'un pré-tendu messianisme.

Le livre vaut bien sûr par le caractère direct de son témoignage (voir l'interview très politicien de Compagnys). A chaque page, les images du 19 juillet 1936 retrouvent leur éternelle jeunesse.

Y.P.

« Ceux de Barcelone », H. E. Kaminski, éditions Allia, en vente à la librairie du Monde libertaire, 99 F.



FONT et VAL

au T.L.P. Déjazet à partir du 25 Nov.

T.L.P.-Déjazet : 41, bd du Temple, Paris-3^e (Place de la République) Rens. : 42.74.20.50 • Location : FNAC, Publico

NOUVELLE-CALÉDONIE

Thio : la stratégie de la tension

Le samedi 15 novembre 1986, devait se tenir à Thio, dans une salle prêtée par le maire — membre du F.L.N.K.S. —, une réunion des sections R.P.C.R. de cette même ville, de Canala et de Houaïlou. Étaient présents des élus du parti : Justin Guillemard, Jules Ate, Goïne Wamo, Auguste Parawi Raybas, Simon Luekote et Jacques Lafleur.

Chronologie des faits

A l'insu de tout le monde, le R.P.C.R. préparait un meeting réunissant des personnes venues principalement de Nouméa et dans une moindre mesure de Canala et Houaïlou. Bon nombre de participants (200 selon le R.P.C.R.) étaient armés — précisons que la chasse venait d'être ouverte ce même jour par le délégué du gouvernement, M. Montpezat, ce qui autorisait le port d'arme —, sans ce que les gendarmes jugent utiles d'intervenir. La réglementation obligeant les chasseurs à préciser le lieu de chasse, il est surprenant que les autorités du territoire aient pu laisser se rendre à Thio-village un nombre aussi important de personnes armées.

A la sortie du meeting, les Caldoches manifestèrent dans Thio les armes à la main, en vociférant des injures, menaces et autres provocations à l'encontre du F.L.N.K.S. Une première riposte s'effectua lorsque certains membres du R.P.C.R. passèrent devant la tribu de Nepou, située à 1,5 km de Thio (à Thio, seuls deux habitants, M. Daniel Buff et son fils étaient armés).

De cette même tribu et de ses environs, quelques personnes se mirent en marche vers le village. Côté tribu, l'entrée de Thio se fait par un pont. Or une jeep stationnait sur ce dernier, avec à son bord plusieurs Caldoches. Les Kanaks furent accueillis par des coups de feu (environ une trentaine) ne faisant aucune victime. Quelques instants plus tard, la boulangerie de la famille Mouldous était incendiée.

La veille, cette famille caldoche pro-indépendantiste avait été obligée de se réfugier dans la tribu de Nepou pour échapper aux pressions exercées contre elle.

M. Mouldous décida néanmoins de se rendre à sa boulangerie. Dans un premier temps, il en fut empêché sur le pont. Il parvint à passer tout en essayant des coups de feu devant la boulangerie qui brûlait. Il se trouva obligé de fuir dans la montagne, toujours sous les tirs de fusils. Au même moment, James Tournier est mortellement blessé. Les Kanaks ripostaient. Durant ces événements, les gendarmes ne sont jamais intervenus.

Au vu de la situation, le maire de Thio décide d'envoyer un bus afin de ramener les Kanaks dans les tribus. C'est alors que les flics décident d'agir, stoppant le bus et procédant à diverses arrestations dont celle de François Machoro (sœur d'Eloi Machoro). Le jour même, 14 Kanaks sont transférés à Nouméa. A l'heure où nous écrivons, on dénombre une trentaine de Kanaks arrêtés ; bien sûr, du côté des Caldoches : pas de problème.

Après les événements, la police perquisitionna dans les tribus. De plus, les « forces de l'ordre » ont mis en place des barrages ; seuls les non-Kanaks peuvent les franchir en toute tranquillité. Le couvre-feu a été décrété dès 18 heures. Les communications téléphoniques entre Thio et Nouméa furent coupées vers 13 h, c'est-à-dire au début des affrontements. Mais ce n'est pas fini !

Dans la nuit de samedi à dimanche, la maison de Yéwené Yéwené (président de la région des îles, actuellement à Paris avec J.-M. Tjibaou et Léopold Joredie, tous deux aussi présidents de région) est attaquée : trois hommes revêtus d'uniformes de garde mobile se présentent devant la maison. Bien évidemment aucune réaction de la part des personnes qui assurent la sécurité. Mais ces mêmes individus en uniforme crièrent « Dégagez ! », puis tirèrent sur la porte d'entrée et sur les personnes qui s'enfuyaient.

Ensuite ces trois barbouzes pénétrèrent dans le salon, commirent des dégradations et tirèrent plusieurs coups de feu au plafond. Enfin, ils placèrent, toujours dans le salon, un engin incendiaire qui n'a pas



fonctionné (les armes utilisées sont des fusils calibre 12, à canons sciés). Madame Yéwené et ses enfants, alors présents dans la maison, ne furent pas touchés.

Dimanche soir, l'imprimerie du journal *Bwenando* (journal du F.L.N.K.S.) a fait l'objet d'une tentative d'incendie criminel ; résultat : une partie du stock de papier brûlée et des machines endommagées.

Les enjeux politiques

Les enjeux sont vitaux pour le gouvernement français. Ainsi que le rappelait le général Lacaze (alors chef d'état-major des armées), en 1984, dans un rapport transmis à Mitterrand, l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie aurait des conséquences très importantes. En effet, si les Kanaks l'obtenaient, cela renforcerait les mouvements indépendantistes dans les différentes « colonies » françaises ; ce qui aurait pour résultat entre autres la perte de Mururoa et de Kourou.

Dans un article traitant de l'affaire de Hienghene (1), nous montrions pourquoi il est important pour le gouvernement colonial « de briser le mouvement kanak avant le scrutin d'auto-détermination prévu en juillet 1987, et une nouvelle épreuve de force avec des Caldoches surarmés et sûrs de l'impunité ne pourrait que les (Kanaks) affaiblir considérablement.

« Il s'agit bien, en laissant planer cette menace d'une possible liquidation physique (2), de contraindre le F.L.N.K.S. à participer au scrutin sans en discuter les modalités. Dans cette course contre la montre, le F.L.N.K.S. visé a emporté un succès diplomatique devant l'O.N.U. où les pays du Forum du Pacifique demandent l'inscription de la Nouvelle-Calédonie dans la liste des pays colonisés, ce qui constituerait un camouflet pour l'Etat français... »

D'ailleurs ces mêmes pays souhaitent que la composition de l'électorat de ce scrutin se limite au peuple Kanak et à la population de souche (3) et que le référendum débouche sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. En outre, un certain nombre de députés (26), élus au Parlement européen, ont proposé le 11 septembre 1986 une résolution (4) allant dans le même sens.

Chasse aux Kanaks organisée par le gouvernement ?

La corrélation entre ces divers éléments apparaît maintenant clairement ; elle permet entre autres de supposer que le gouvernement français n'est pas étranger aux récents événements (faut-il rappeler la présence de Foccard (5) à Matignon depuis le 16 mars ?) :

- non-lieu dans l'affaire de Hienghene ;
- le délégué du gouvernement ouvre la chasse le jour de la réunion et autorise (voir précédemment la remarque sur la réglementation de la chasse) l'armement ;
- le départ de J.-M. Tjibaou à l'O.N.U. jeudi 20 novembre afin d'obtenir, avec l'appui des pays du Forum du Pacifique, l'avancement du débat (4 décembre) portant sur l'inscription de la Nouvelle-Calédonie dans la liste des colonies ;
- la présence des trois présidents de région pour, entre autres, affirmer au gouvernement que le F.N.L.K.S. n'acceptera aucun compromis en ce qui concerne la composition de l'électorat par rapport au scrutin de juillet 1987 ;
- l'attaque de la maison de la famille Yéwené : on peut se demander si ce n'est pas un avertissement signifiant que, si les choses évoluent en faveur des Kanaks (soutien international), les colonialistes sont prêts à éliminer physiquement certains membres du F.L.N.K.S. En tout cas, reste à savoir d'où viennent les uniformes utilisés par les trois barbouzes.
- la passivité des flics à l'encontre des Caldoches (ce qui est habituel en Nouvelle-Calédonie) ;
- le choix du lieu : Thio est un village symbole. La presse présente ce village comme le fief des extrémistes (Eloi Machoro) ;
- l'arrestation de François Machoro, présentée il y a plusieurs mois comme un extrémiste.

Ces deux derniers événements ont permis aux médias de reprendre la thèse du gouvernement. En effet, le discours dominant s'appuie sur la prétendue existence d'extrémistes qui se rejoignent sur le terrain de la violence. Cela permet de montrer nos « responsables » politiques comme des sages ayant le souci de calmer les choses. Or, ceci n'a aucun fondement. A l'inverse, on

assiste à une véritable lutte antagoniste entre deux communautés. La présence à Thio, ce week-end, de Lafleur (leader du R.P.C.R.) et d'élus de cette même organisation infirme les propos du gouvernement. D'ailleurs, que ce soit Lafleur ou tout autre Caldoche, ces personnes considèrent les Kanaks comme des « singes » et sont d'un racisme tel qu'on ne peut le comparer qu'à celui de Botha.

Rappelons que Lafleur, lui-même, lors d'un congrès R.P.C.R., lançait le mot d'ordre de « *Nouméa la Blanche* », créant ainsi une situation d'apartheid. Lors des affrontements à Nouméa, le 8 mai 1985, les Caldoches se mobilisèrent sur la base de ce slogan ! De plus, si les responsables, tant en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole, voulaient démanteler les groupes paramilitaires caldoches, il serait facile de le faire : sur le territoire, ils sont connus de tout le monde.

Autant il existe des désaccords du côté Kanak sur la stratégie à mener pour obtenir l'indépendance, autant ils sont unanimes lorsqu'ils sont agressés. Les dernières déclarations de Tjibaou, à propos de ces événements, ainsi que les différents communiqués du Front sont là pour le montrer. En raison des risques bien réels qu'encourt la population kanak, il est important de se mobiliser afin d'éviter une élimination du mouvement indépendantiste en Kanak.

J.C. (Gr. Sabate)

Un P.-D.G. de moins !

On pourrait facilement ironiser, en disant que Georges Besse rentrait du travail et que donc, c'était un accident du travail ; que si cela avait été un ouvrier chez Renault par exemple, qui en rentrant du turbin avait été victime d'une ratonnade, cela n'aurait certainement pas fait autant de bruit, n'aurait pas donné lieu à des funérailles aux Invalides en présence du chef de l'Etat, du Premier ministre et avec une allocution du ministre de la Défense.

Il est vrai que Besse fut un grand acteur de la tragédie capitaliste. Il était parvenu à dépasser les 20 000 suppressions d'emplois et de quelle manière ! On peut même dire qu'il innovait, ou plutôt qu'il rétrogradait : ah, les relations sociales selon Besse ! Les syndicats en avaient quasiment le souffle coupé ! Surtout un d'ailleurs, qui a choisi entre les licenciements des uns et le maintien du pouvoir d'achat des autres, mais passons...

Ce qu'on peut constater à l'occasion de la mort de Besse est qu'il a agité efficacement dans le sens de la restructuration capitaliste et donc, sur le dos des travailleurs. Action directe a pourtant eu tort. L'assassinat de Besse est strictement nul, dans la mesure où il n'y aura aucun problème pour trouver un nouveau P.-D.-G. pour la Régie Renault. Il n'en résultera pas non plus la gestion directe des entreprises qui en dépendent.

Plus encore, l'assassinat de Besse est néfaste pour nous tous dans la mesure où la réaction de l'Etat a été immédiate et disproportionnée. L'instance médiatique nous a présenté Besse comme un brave type d'une part, et d'autre part a relancé à nouveau le délire sécuritaire : nouvel appel à la délation, nouvelles intimidations de tous ceux, jeunes ou étrangers, qui portent un sac ou restent simplement à attendre au coin d'une rue les mains dans les poches.

L'action directe, répétons-le, c'est l'action réalisée directement par les travailleurs, sans intermédiaires, que ceux-ci soient des parlementaires ou des gauchistes égarés dans le terrorisme.

Elysard FRONTEUR

(1) « Non-lieu pour un massacre », in M.L. n°632.

(2) J.-M. Tjibaou, en sortant d'une entrevue avec Mitterrand, a déclaré mercredi 20 novembre, à propos de la lutte du peuple kanak : « (...) lutte, qui devient de plus en plus difficile dans la mesure où chacun d'entre nous n'est sûr de terminer l'année avec le style de fachos qu'il y a sur terre ».

(3) Actuellement, le gouvernement part du principe « un homme, une voix » : cela revient à dire, de par les politiques de peuplement des décennies précédentes, que les Kanaks sont sûrs d'être minoritaires. Le gouvernement est légèrement revenu sur son intransigeance : au moment du scrutin, il faudra vivre depuis au moins six mois en Nouvelle-Calédonie.

(4) Parlement européen, documents de séance 1986-1987 (11 septembre 1986), document B. 821/66.

(5) Foccard a organisé, pendant plusieurs années, tous les coups tordus de l'Etat français en Afrique.

(6) « Le Matin », par exemple, faisait allusion à la présence d'éléments durs appartenant au F.U.L.K. (groupe de pression du F.L.N.K.S.) ; or il n'y a pas, à Thio, de militant du F.U.L.K. Voir également l'article d'Alain Rollat, « La loi des extrêmes », in « Le Monde » du 18 novembre.